

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	07	SOCIAL	02	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	35	ECONOMIE	04	RURAL	08

N° 2855

20 Juillet 2023

20 July 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	012/D/GOUVERNEUR/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/GOUVERNEUR/2023 DU 10 JUILLET PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 05/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET DES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU NORD A GAROUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°04 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°04 DU 19/07/2023 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAY 7/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION ET DE LA PLANTATION DE DIX MILLE (10 000) PIEDS DE PLANTE D'ESPECE SOL PLEUREUSE DANS CERTAINES ZONES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDEVII FINANCEMENT : BIP COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	053/DR/RO/PCR/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION REGIONALE N° 053/DR/RO/PCR/SG/2023 DU 10/07/2023PORTANT ATRIBUTION DU PROJET OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 BIS 2/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE BANGAM, DANS LE DEPARTEMENT LES HAUTS-PLATEAUX (PHASE 1).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	005/DP/F32/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 005/DP/F32/SAEF DU 05 JUIN 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LIAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/F32YMO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 29/03/2023 POUR L-EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR ECLOSERIE AU CNFZV DE FOUMBAN, ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	Décision N°020 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°020/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	ADDITIF 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 A LA DEMANDE DE COTATION N°0000003/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU ET D'AUTRES EQUIPEMENTS A L'UGP VIVA-BENOUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	000641/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000641/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 29/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION GEBERALE DES IMPOTS A YAOUNDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	004/DP/F32/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 004/DP/F32/SAEF DU05 JUIN 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/F32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 29/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE NAISEUR AU CNFZV DE FOUMBAN, ARRONDISSEMENT DE F OUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	04/D/D46/SP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°04/D/D46/SP PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/D46/SP/2023 DU 30 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AU LYCÉE BILINGUE DE POLI ET DE L'ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC FIGNOLÉ, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	004/D/C/GFEY/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/D/C/GFEY/SG/2023 DU 07/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/DAONO/C-GFEY/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MOULOUANG DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY. DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

11	Reference	N° /ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° /ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 21 JUIN 2023 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000019/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 « FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DE L'ENTENNE ANOR DE GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE ».
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 011/D/GOUVERNEUR/2023 Lire Titre/objet DECISION N°011/D/GOUVERNEUR/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°011/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 02/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAUX DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DU NORD, A GAROUA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 002/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 Lire Titre/objet CORRIGENDUM N°002/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE SEATING SPACES AT THE CITY PARK BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON “UNDER EMERGENCY PROCEDURE” FOLLOWING SOME IRREGULARITIES RAISED BY THE CONTRACTS REGULATORY AGENCY, ARMP ON THIS PUBLICATION, THE CITY MAYOR TO THE BAMENDA CITY COUNCIL CORRECTS AS FOLLOWS; V THE TITLE WHICH READS “OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE SEATING SPACES AT THE CITY PARK BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON” HAS BEEN CORRECTED TO READ “OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE GREEN SPACES AT COMMERCIAL AVENUE BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON” V THAT THE DATE OF SUBMISSION OF THE TENDER IS SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 10:00 AM. V THE DATE OF OPENING OF BIDS IS EQUALLY SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 11:00 AM. V FOR ANY FURTHER INFORMATION AND CLARIFICATIONS, CONTACT THE PUBLIC PROCUREMENT SERVICE OF THE BAMENDA CITY COUNCIL TEL: 674581629, BP: 995 BAMENDA V THE REST REMAINS UNCHANGED. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference ADDITIF N° 02 Lire Titre/objet ADDITIF N°02 PORTANT REPORT DF L.A DATF D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference .008/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'ATTRIBUTION N° 008/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 4) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

16	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/APN/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA PRE SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS.FINANCEMENT : APN, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 000490/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°000490/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT EXAMEN DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES FINANCIÈRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000021/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EXTENSION ET RÉHABILITATION DES LIGNES DE DISTRIBUTIONS MT ET BT DANS LE DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD EN (TROIS LOTS). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

18	<p>Reference 003/D/C/GFEY/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 003/D/C/GFEY/SG/2023 DU 07 FEB 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/DAONO/C-GFEY/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE GOULFEY-GANA DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHAH, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference 06797/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°06797/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

20	<p>Reference 06800/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°06800/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES DE RECHANGE ELECTRIQUES ET HYDRAULIQUES POUR CAMION A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

21	<p>Reference 12/DM/C-NGO/SG-023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°12/DM/C-NGO/SG-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference 054/DR/RO/PCR/SG/2023 Lire Titre/objet DECISION REGIONALE N° 054/DR/RO/PCR/SG/2023 DU 1 3 JUIL 2023PORTANT AHRIBUTIGN DU PROJET OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/RO/CIPM-SPI DU 08 JUIN 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES RELATIVES A LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE REGION DE L'OUEST. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference 000046/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000046/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT EXAMEN DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES FINANCIÈRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000021/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EXTENSION ET RÉHABILITATION DES LIGNES DE DISTRIBUTIONS MT ET BT DANS LE DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD EN (TROIS LOTS). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference 0045/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 17/07/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0045/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 17/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°008/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE MOUANKO - YOYO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 09/C/C-NGO/SG-023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°09/C/C-NGO/SG-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS DU LYCÉE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - CARTON N° IY02865 - EXERCICE 2023 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 16-08-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference [009/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'ATTRIBUTION N° 009/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 5)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

28

Reference [055/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 055/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 02286-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 09 MAI 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES VOIES SUIVANTES DANS LA VILLE DE DOUALA : LIAISON AVENUE ROGER MILLA – NOUVELLE ROUTE CITE (RUE 5S405) ; LIAISON COMMISSARIAT 6ÈME ARRONDISSEMENT - BOULEVARD DE L'UNITÉ (MRS CAMP YABASSI RUE 2.727)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

29

Reference [003/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet CORRIGENDUM N°003/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°003/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION AND BEAUTIFICATION OF CERTAIN ZONES OF THE CITY PARK BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON “UNDER EMERGENCY PROCEDURE” FOLLOWING SOME IRREGULARITIES RAISED BY THE CONTRACTS REGULATORY AGENCY, ARMP ON THIS PUBLICATION, THE CITY MAYOR TO THE BAMENDA CITY COUNCIL CORRECTS AS FOLLOWS; THAT THE DATE OF SUBMISSION OF THE TENDER IS SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 10:00 AM. THE DATE OF OPENING OF BIDS IS EQUALLY SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 11:00 AM. FOR ANY FURTHER INFORMATION AND CLARIFICATIONS, CONTACT THE PUBLIC PROCUREMENT SERVICE OF THE BAMENDA CITY COUNCIL TEL: 674581629, BP: 995 BAMENDA THE REST REMAINS UNCHANGED.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

30

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001 DU 18 JUILLET 2023 A LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/DG-CNTS/CIPM/AG/2023 DU 22 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DU BUREAU AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

31

Reference [000047/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000047/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NGOLO AVEC EXTENSION DANS LES LOCALITÉS DE BASENG, MEKID AKU ET MEKID DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGUEM, DÉPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, RÉGION DU SUD-OUEST ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANGOÛ, ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	007/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION N° 006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 3)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

33	Reference	055/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°055/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 02286-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 09 MAI 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES VOIES SUIVANTES DANS LA VILLE DE DOUALA : LIAISON AVENUE ROGER MILLA – NOUVELLE ROUTE CITE (RUE 5S405) ; LIAISON COMMISSARIAT 6ÈME ARRONDISSEMENT - BOULEVARD DE L'UNITÉ (MRS CAMP YABASSI RUE 2.727) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	N°000727/MINEE/CAPM/UO/DP/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000727 /MINEE/CAPM/UO/DP/DLM DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/AMI/MINEE/CAPM/CIPM/2019 DU 15 JUILLET 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

35	Reference	03/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/AFC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/AFC/2023 DU 19/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN POUR LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	15-08-2023

36	Reference	06789/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°06789/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°044/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/03/2023 POUR LA MISE A JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

37	Reference	001/D/C/GFEY/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION 001 /D/C/GFEY/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DAONO/C-GFEY/CIPVI/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GLEGO TAKOUWEBE (5KM) DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	002/D/C/GFEY/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/ /D/C/GFEY/SG/2023 DU 15/03/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/DAONO/C-GFEY/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AMRICHARD DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHAH, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
39	Reference	17/D/CPB/SG-SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 17/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
40	Reference	06793/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°06793/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°071/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS ALA SODECOTON
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A
41	Reference	000491/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°000491/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NGOLO AVEC EXTENSION DANS LES LOCALITÉS DE BASENG, MEKID AKU ET MEKID DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGUEM, DÉPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, RÉGION DU SUD-OUEST ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANGOÛ, ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
42	Reference	00518/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00518/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT INTEGRE DE LA VALLEE DU NYONG (LOT 1) ET DU BASSIN DE PRODUCTION AGROPASTORALE DANS LES DEPARTEMENTS DU NKAM, DU HAUT-NKAM, DU NDE (TONGA ET BAZOU) ET DU MBAM ET INOUBOU (NDIKINIMEKI ET MAKENÉNE) (LOT 2).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-08-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference 010/D/GOUVERNEUR/2023 Lire Titre/objet DECISION N°010/D/GOUVERNEUR/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°010/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX L'ACHEVEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 0042/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°0042/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

45	Reference 18/D/CPB/SG-SIGAMP/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 18/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

46	Reference 0044/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°0044/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

47	Reference 016/AONO/CBO/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16 /AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 18/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE L'HÔTEL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 18-08-2023
-----------	--

48	Reference 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVÊTUES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 16-08-2023
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

49	<p>Reference 035/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°035/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 17-08-2023</p>
-----------	--

50	<p>Reference 008/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES T1 : MARCHÉ ABATTOIR – LOUMBELO (TROIS CARR) – INTER T1 COMPLEXE SPORTIF T2 : SOUS-PREFECTURE – ABATTOIR – INTER T1, T3 : CARR OKA – RIVIERE KONGA T4 : INTER RR (VRAI EGLISE)-INTER RN10 (DOUANE). ARRONDISSEMENT DE BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 16-08-2023</p>
-----------	--

51	<p>Reference 034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LA REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 17-08-2023</p>
-----------	---

52	<p>Reference 015/AONO/CBO/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AAONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 18/07/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE BENNE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA, EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 18-08-2023</p>
-----------	---

53	<p>Reference 00000005/AONR/MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 18/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000005/AONR/MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 08-09-2023</p>
-----------	---

54	<p>Reference 032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 16-08-2023</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference 54/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°054/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL EN COMPTABILITE ET EN ORGANISATION POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DE LA REGIE AUTONOME DES ROUTES ET CONSTRUCTIONS « 2RC » DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	--	---

56	Reference 017/AONO/CBO/CIPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CBO/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN A KAWTAL 2DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT :FONDS PROPRE DE LA COMMUNE - EXERCICE 2023 Bâtiments et Equipements Collectifs 18-08-2023
-----------	---	---

57	Reference 011/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES T1 : TELE CENTRE-LYCEE BILINGUE-MARCHE SOIR-INTER RN 10, T2 : SOUS-PREFECTURE-MARCHE ABATTOIR-INTER RN 10-AMADOU GASOIL, T3 : INTER T1-CHEFFERIE-INTER T1, T4 : INTER T1 (BOUBA PETEL)-INTER T1 (GBASSIA). ARRONDISSEMENT DE BOMBE , DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. Routes et Infrastructures Routières 16-08-2023
-----------	--	--

58	Reference 0043/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 17/07/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°0043/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 17/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°010/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 05 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN PARCOURS SPORTIF À MOUANKO: CONSTRUCTION D'UN STADE DE BASKET BALL ET DE HAND BALL DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	---

59	Reference 02/C/AC/C-DLAO/CIPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°02/C/AC/C-DLAO/CIPM/2023 OU 16/03/2023PORTANT PUBLICATION DU RAESULTAT DE LA DAO N°01/DC/AC/C-DLAO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSEDANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO ; EP DONGROSSEI (LOT 1) ; EP MBITOU (LOT 2) ; EP SOUEYE (LOT 3) ET EP DJAOLANE (LOT 4)FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2023 N/A N/A
-----------	---	---



RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference	007/AONO/CK/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CK/CIPM/2023 DU 17/07/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA GARE ROUTIERE OUEST DE LA VILLE DE KENTZOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE DEPARTEMENT DE KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-08-2023

61	Reference	000010/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°000010/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 21 JUIN 2023 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE ».
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	ADDITIF 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 A LA DEMANDE DE COTATION N°0000003/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU ET D'AUTRES EQUIPEMENTS A L'UGP VIVA-BENOUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

63	Reference	00018/C/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00018/C/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 18/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0007/AOIO/MINFI/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS A YAOUNDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

64	Reference	06745/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°06745/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 18/07/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/23/AOINO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES EQUIPEMENTS MUMMUS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	010/AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2023 DU 17/07/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE AVEC GUERITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KENTZOU(CMA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference 012/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX : DE LOT 1 : LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE ; LOT 2 : LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ À BÉTAIL ; LOT 3 : LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL. DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-08-2023
-----------	---

67	Reference 018/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF 18/07/2023 Lire Titre/objet NATIONAL OPEN CALL FOR TENDER NOTICE IN EMERGENCY PROCEDURE N°018/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF R+1 AT GOVERNMENT BILINGUAL AND PRIMARY SCHOOL (G.B.P.S.) OF THE CITY OF PALMIERS DOUALA 5TH SUB DIVISION, WOURI DIVISION Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 17-08-2023
-----------	---

68	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

69	Reference 007/ONIT/ BC/BCITB/2023 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°007/ONIT/ BC/BCITB/2023 OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE ROUND BALI URBAN IHC IN BALI SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. PHASE I BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINTCAF PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 11-08-2023
-----------	--

70	Reference 000478/D/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 000478/D/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU PORTANT RÉSULTATS ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE PASMI N°0014/ASMI/PATDHS/UGP- MINEE/SPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, CHEF DU PANEL ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DANS LE CADRE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

71	Reference 013/AONO/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/DU 17 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BLOC MATERNITE AU CSIDEMBILE. COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-08-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

72	Reference 00000019/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000019/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA RENOVATION DES INSTALLATIONS DES SYSTEMES ELECTRIQUES DU BATIMENT PRINCIPAL ET DES ANNEXES A ET B DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 10-08-2023
-----------	--

73	Reference 009/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A LOLO, DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 16-08-2023
-----------	--

74	Reference 005/RQ/BC/BCITB/2023 OF 18/07/2023 Lire Titre/objet REQUEST FOR QUOTATION N°005/RQ/BC/BCITB/2023 OF 18/07/2023, FOR THE EQUIPMENT OF THE AQUACULTURE CENTER IN BALI COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE RELAUNCH Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 11-08-2023
-----------	--

75	Reference 017/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF 18/07/2023 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N° 017/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE IN CERTAIN PUBLIC SCHOOLS OF THE MUNICIPALITY. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 16-08-2023
-----------	--

76	Reference 054/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet DECISION N°054/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL EN COMPTABILITE ET EN ORGANISATION LA MISE EN PLACE DE LA REGIE AUTONOME DES ROUTES ET DES CONSTRUCTIONS « 2RC » DE LA VILLE DE DOUALA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

77	Reference 09540/AONO/CAA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 18.07.2023 RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE « CAA MAG ». Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 29-08-2023
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference	006/D/C/GFEY/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 006/D/C/GFEY/SG/2023 DU 07/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/DAONO/C-GFEY/CIPIV1/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DE CINQUANTE(50) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

79	Reference	020/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 19/07/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°020/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE ENTRE BEPANDA YONYON ET MAKEPE MISSOKE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-08-2023

80	Reference	006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION N° 006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 2)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

81	Reference	001/DC/CA/YDE IV/CIPM Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CA/YDE IV/CIPM DU 20/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023, IMPUTATION : 57 15 102 02 641192 464201 426
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-08-2023

82	Reference	019/AONO/CAD 5/CIPM/23 DU 19/07/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 019/AONO/CAD 5/CIPM/23 DU 19/07/2023 2023 POUR L'ACQUISITION DE 2 (DEUX) VEHICULES PICKUP POUR LES INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-08-2023

83	Reference	003/ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE HYDROLOGIQUE ET HYDRAULIQUE ASSORTIE DU PLAN DE SECURITE POUR LE BARRAGE DE MAGA NO DE CRÉDIT : 70030-CM N° DU PROJET : P166072 PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS APPROUVÉ DU 24 AVRIL 2023, CM-SEMRY-349915-CS-QCBS-18 MOIS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-08-2023

#

RESUME DES CONSULTATIONS

84

Reference	002 Lire
Titre/objet	ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DECISION N°012/D/GOUVERNEUR/2023 DU 10 JUILLET PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°012/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 05/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DECONCENTRES DE LA DELEGATION REGIONALE DES PETITES ET DES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU NORD A GAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu La constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire WOOI/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°069/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 04 JUILLET 2023 ;

- DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

GAROUA le 10 Juillet 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N°04 DU 19/07/2023 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAY 7/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION ET DE LA PLANTATION DE DIX MILLE (10 000) PIEDS DE PLANTE D'ESPECE SOL PLEUREUSE DANS CERTAINES ZONES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDEVII FINANCEMENT : BIP COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les critères d'évaluation porteront sur :</p> <p>11.1 Critères éliminatoires :</p> <p>Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ; Absence de caution de soumission ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Non-respect d'au moins 5/6 des critères essentiels ; Non-conformité des spécifications techniques ; Absence d'une capacité financière de vingt (20) millions de F CFA</p> <p>11.2 Critères essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Personnel -Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ; -Planning et délai de livraison ; -Service après-vente ; -Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande (Copie du CCAP complétée, paraphée à chaque page et signée à la dernière du projet de lettre commande, avec la mention « lu et approuvé » et les Spécifications techniques proposées paraphées, signées et cachetées sur la dernière page) ;
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

2 Autres

Lire plutot

Article 8 : Textes généraux applicables

La présente lettre commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- La présente lettre-commande est soumise aux textes généraux ci-après :
Les textes régissant les corps de métier en la matière ;
- La loi n° 92/007 du 14 Août 1992 portant code du travail ;
- La loi 2021/018 du 17 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- La Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;
- La loi n°2018/366 du 11 juillet 2018 sur le régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics ;
- La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- la circulaire n°002/CAB/PM du 31/01/2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- la circulaire n°003/CAB/PM du 31/01/2011 relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- la circulaire N°0242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2022.



YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

TAMBA Augustin

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 053/DR/RO/PCR/SG/2023 DU 10/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 BIS 2/AONO/RO/PCR/CIPM-BEC/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE BANGAM, DANS LE DEPARTEMENT LES HAUTS-PLATEAUX (PHASE 1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

DECIDE :

ARTICLE 1er ; L'entreprise ETS FRANCK & CIE, BP : BAFOUSSAM, TEL: 699 84 37 44/ 676 46 23 25/ 655 85 87 97. est attributaire du projet objet du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SUSCITE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE SCIENTIFIQUE AU LYCEE BILINGUE DE BANGAM, DANS LE DEPARTEMENT LES HAUTS-PLATEAUX (PHASE 1).

ARTICLE 2 : Le montant d'attribution du projet est fixé à 12895 158 (douze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille cent cinquante-huit) Francs CFA.

ARTICLE 3 : le délai d'exécution des travaux est de 03 (trois) mois.

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera en français et anglais.

BAFOUSSAM le 10 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

PRÉFECTURE DU NOUN

DECISION PREFECTORALE N° 005/DP/F32/SAEF DU 05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/F32YMO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 29/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR ECLOSERIE AU CNFZV DE FOUMBAN, ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,

DECIDE:

Article 1er: l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suivante: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/F32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 29/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR ECLOSERIE AU CNFZV DE FOUMBAN. ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

N° du lot: LOT 1

Entreprise: ETS NGUE & FILS BP: 479bSCHANG Tél.:699957637

Montants TTC (en FCFA): Quatre-vingt-cinq millions Neuf cent quatre-vingt-seize mille Quatre cent cinquante-un Francs CFA 85 995 451 FCFA

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

FOUMBAN le 5 Juillet 2023

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N°020/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0021797 de la session N° 047 du 14/06/2023 et N° 00021800 de la session N° 050 du 18/07/2023 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: la lettre commande objet de la demande de cotation N°01/DC/CAY1^{er}/CIPM/2023 DU 14/06/2023 pour l'acquisition du materiel et fournitures scolaires (paquet minimum) a la Commune d'Arrondissement de Yaounde 1^{er}, en procédure d'urgence est attribuée à **GMIC Sarl**, BP : 4801- Yaoundé, TEL : 699 92 22 96, représenté par Monsieur **NGUENKAM Pierre**, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de **18 000 000 FCFA** (dix-huit millions FCFA)

Délai d'exécution des travaux: 1 (un) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**ADDITIF 1 A LA DEMANDE DE COTATION N°0000003/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA
BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER DE
BUREAU ET D'AUTRES EQUIPEMENTS A L'UGP VIVA-BENOUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LAGDO le 18 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

MINISTERE DES FINANCES

DECISION N° 000641/D/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 29/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION GÉNERALE DES IMPOTS A YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2018/0998/PM du 21 janvier 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation de projets d'investissements publics ;

Vu le Décret n° 2018 / 366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PM du 19 juin 2012 précisant les modalités de passation de contrôle et d'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant l'Avis d'appel d'offres N°0007/AOIO/MINFI/CIPM/2023 du 29 Mars 2023 pour les travaux de maintenance de la Direction Générale des Impôts à Yaoundé ;

Considérant la proposition d'attribution N°000074/MINFI/SG/CIPM/SEC du 31 mai 2023 signée du Président de la

Commission Interne de Passation des Marchés placé auprès du MINFI.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : L'entreprise **NEW DESIGN BUILTSHINE BP : 30320 Yaoundé** est attributaire du marché relatif à l'avis d'appel d'offres susmentionné pour le montant et délai d'exécution ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI DE LIVRAISON
NEW DESIGN BUILTSHINE BP : 30320 Yaoundé	203 381 337 (Deux cent trois millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent trente-sept)	242 532 244 (Deux cent quarante-deux millions cinq cent trente-deux mille deux cent quarante-quatre)	Douze (12) mois

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

PRÉFECTURE DU NOUN

DECISION PREFECTORALE N° 004/DP/F32/SAEF DU05 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/F32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 29/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE NAISSEUR AU CNFZV DE FOUMBAN, ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,

DECIDE:

Article 1er: l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suivante:
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/F32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 29/03/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE NAISSEUR AU CNFZV DE FOUMBAN. ARRONDISSEMENT DE FOUMBAN,
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

N° du lot: LOT 1

Entreprise: SOCIETE TADIE Sarl BP:BAFOUSSAM Tél. : 675 75 49 25

Montants TTC (en FCFA): Trente-quatre millions Neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille Quatre cent quatre-vingt- quinze francs CFA 34 998 495 FCFA

Article 2: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

FOUMBAN le 5 Juillet 2023

Le PRÉFET

UM DONNACIEN

COMMUNE DE POLI

DÉCISION N°04/D/D46/SP PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/D46/SP/2023 DU 30 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AU LYCÉE BILINGUE DE POLI ET DE L'ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC FIGNOLÉ, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU FARO
CHEVALIER-NATIONAL DE LA VALEUR,
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 20 ; J DortaiU ui-p.anisaLioii ndiiiiiistrative de la Républiqje du Cameroun ;
Vu le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2U08 fixant le.s attributions dc.s chefs des circonscriptions Administratives et portant orjjanisatioii et fonctionnement de leurs .services ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant orjiani.sation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2011 /410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement
Vu le Décret N° 2017/343 du 03 juillet 2017 portant numination des Préfets ;
Vu le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code lies Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°205/A/M1NMAP du 03 juin 2018 portant .Téation des Commissions Départementales de Pas.sation des Marchés Publics ;
Vu la Décision PréfecLoralu N°077/DP/D46/SAAli' du 02 avril 2019 Conslalaiil la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du l'aro ;
Vu la Circulaire N°00000006/C/M!NI'i du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à rpxéciition des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de riCxécution du Budget de l'Ptat et des Autres Pntités Pubiit}iies pour l'Pxercice 2023 ;
Vu l'Avis d'ApiJcl d'Offres National Ouvert NT ./AÚNO/D4(. /SP/2023 du 30 mai 2023 ;
Vu le Procès-verbal ii°000S685/CDPM-FARC du 04 juillet 2023 de la Cunimission Départementale de Passation des Marcliés du Faro ayant sanctionné la séance de Proposition d'Attribution ;
DECIDF :
Ai Liclc 1*^' : l.'cnlrepi ise ci-après citée, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, rcteiuiu comme attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres N°04/AONO/D46/SiV2023

POLI le 10 Juillet 2023

Le PRÉFET

BABILA AKAO

COMMUNE DE GOULFEY

DECISION N° 004/D/C/GFEY/SG/2023 DU 07/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/DAONO/C-GFEY/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MOULOUANG DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY. DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 11 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Goulfey

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1: L'Entreprise ETS KARIM ET FILS BP : Kousseri, est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation de deux salles de classe à l'école publique MOULOUANG, aux conditions ci-après ;

> Montant TTC ; 12 000 000 de Francs cfa

y- Délai d'exécution : Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

GOULFEY le 15 Mars 2023

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N° /ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 21 JUIN 2023 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000019/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 « FOURNITURE DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DE L'ENTENNE ANOR DE GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000031 /ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 21 JUIN 2023

La Société **PIT SARL** ci-après a été retenue comme adjudicataire de la Lettre-Commande, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
STE PIT SARL	41 900 000 (Quarante Un millions neuf cent mille) Francs CFA	49 965 750 (Quarante-neuf millions neuf cent soixante-cinq mille sept cent cinquante) Francs CFA	45 jours

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 21 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DECISION N°011/D/GOUVERNEUR/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°011/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 02/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAUX DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DU NORD, A GAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ; La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°063/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 30 juin 2023 ;

- DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS ATIF BP : GAROUA, Tel: 698 80 52.00	44 939 363 F CFA	01 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 10 Juillet 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

CORRIGENDUM N°002/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE SEATING SPACES AT THE CITY PARK BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON “UNDER EMERGENCY PROCEDURE” FOLLOWING SOME IRREGULARITIES RAISED BY THE CONTRACTS REGULATORY AGENCY, ARMP ON THIS PUBLICATION, THE CITY MAYOR TO THE BAMENDA CITY COUNCIL CORRECTS AS FOLLOWS; V THE TITLE WHICH READS “OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE SEATING SPACES AT THE CITY PARK BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON” HAS BEEN CORRECTED TO READ “OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE GREEN SPACES AT COMMERCIIAL AVENUE BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON” V THAT THE DATE OF SUBMISSION OF THE TENDER IS SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 10:00 AM. V THE DATE OF OPENING OF BIDS IS EQUALLY SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 11:00 AM. V FOR ANY FURTHER INFORMATION AND CLARIFICATIONS, CONTACT THE PUBLIC PROCUREMENT SERVICE OF THE BAMENDA CITY COUNCIL TEL: 674581629, BP: 995 BAMENDA V THE REST REMAINS UNCHANGED.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The opening of the bids will be done in one time.</p> <p>The opening of the bids will take place on the 21st July 2023 at 11 a.m. prompt by the Internal Tenders Board of the BCC in the deliberation room of the said Council.</p> <p>Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The date of opening of bids is equally shifted from the 21st of July 2023 to the 27th of July 2023 at 11:00 am.</p>

BAMENDA le 19 Juillet 2023

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

COMMUNE DE BAFANG**ADDITIF N°02 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAUX OUVERTS**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... date d'ouverture des offres le Jeudi 20 Juillet 2023 à l'heure limite de dépôt des offres le Jeudi 20 Juillet 2023 à 10 h
	Lire plutôt date d'ouverture des offres le Mercredi 26 Juillet 2023 à 11h et heure limite de dépôt des offres le Mercredi 26 Juillet 2023 à 10h. Le reste sans changement.

BAFANG le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

NJONKAM ANNE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

AVIS D'ATTRIBUTION N° 008/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 4)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022; BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary dans
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 4: BOURGOUMA
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	12/06/2023
---	------------

1. 2. Fournisseur retenu

Nom:	ECTP SARL
Nationalité:	TCHADIENNE
Adresse:	BP: 5483 N'Djamena, Tél. +235 63 09 37 88
Montant du Contract:	623 426 450 F CFA
Date d'exécution du Contract:	10 octobre 2023 <i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i>
Durée d'exécution du Contrat:	06 mois <i>Le COORDONNATEUR</i>
Résumé de l'objet du Contrat :	Aménager les périmètres hydroagricoles. <i>MADI ALI</i>

1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/APN/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LA PRE SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS.FINANCEMENT : APN, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, le résultat de l'évaluation des dossiers administratifs et des offres techniques afférentes à l'Appel à Manifestation d'Intérêt se présente comme suit :

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des dossiers administratifs	Résultat de l'analyse des offres techniques Note requise 80 points/100	Observations
01	EMERGENCE/HTC BP 4013 Yaoundé Tel. 675.63.38.18/699.48.88.51	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 95,5 points/100	<u>Rang</u> : 1 ^{er} <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
02	GLOBAL DEVELOPMENT CONSULTING Sarl (GDC) BP 20060 Yaoundé Tél. 677.68.83.38/699.93.63.71	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 93,75 points/100	<u>Rang</u> : 2 ^{ème} <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
03	CONCIERGERIE IMMOBILIERE (CIEI) Yaoundé Tél. 680.92.21.31	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 84 points/100	<u>Rang</u> : 3 ^{ème} <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>

Les soumissionnaires qualifiés recevront une lettre d'invitation à soumissionner pour prendre part à la sélection d'un Consultant en vue de la réalisation des prestations et ce, par Appel d'Offres National Restreint. Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°000490/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT EXAMEN DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES FINANCIÈRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000021/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EXTENSION ET RÉHABILITATION DES LIGNES DE DISTRIBUTIONS MT ET BT DANS LE DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD EN (TROIS LOTS). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;

Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;

Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000021/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 avril 2023;

Vu le procès-verbal N°00000047/L/MINEE/CIPM/2023 du 06 juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000021/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 avril 2023;

DECIDE:

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après cités sont déclarés attributaires des lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°000021/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 avril 2023.

Soumissionnaires	Lots	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
BRETCAM SARL	01	29 810 147	06 mois
NEW DESIGN BUILTSHINE	02	28 500 750	06 mois
NEW DESIGN BUILTSHINE	03	29 693 250	06 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE GOULFEY

DECISION N° 003/D/C/GFEY/SG/2023 DU 07 FEB 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/DAONO/C-GFEY/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE GOULFEY-GANA DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHAH, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 11 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Goulfey

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1: L'Entreprise ETS KARIM ET FILS BP : Kousseri, est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Goulfey-Gana, aux conditions ci-après :

> Montant TTC : 10 000 000 de Francs cfa

> Délai d'exécution : Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

GOULFEY le 15 Mars 2023

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06797/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel international ouvert N°071/23/AOIO/SDCC/CIPM du 12/05/2023 pour la fourniture d'un lot de deux (02) lots de matériels roulants

Considérant La lettre N°086/23/SDCC/ CIPM du 03 juillet 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE:

Article 1er: La société **CAMI BP 1217 Douala** est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande à relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	CAMI BP 1217 DOUALA	53 081 649	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06800/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE ELECTRIQUES ET HYDRAULIQUES POUR CAMION A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel national ouvert N°069/23/AONO/SDCC/CIPM du 11/05/2023 pour la fourniture de trois (03) lots de pièces de rechange électriques et hydrauliques pour camions à la SODECOTON

Considérant La lettre N°084/23/SDCC/ CIPM du 03 juillet 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE:

Article 1er: La société **MCL CORPORATION SARL PB 871 Garoua** est retenue comme adjudicataire des lettres-commande à relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	MCL CORPORATION SARL BP 871 Garoua	18 198 127	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		20 275 569	
3		14 900 689	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE NGORO

DECISION MUNICIPALE N°12/DM/C-NGO/SG-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;



Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Vu la Décision Municipale N°03/DM/C-NGO/SG/2023 du 04 Mai 2023 modifiant et complétant la Décision Municipale N°009/DM/C-NGO/SG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;

Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;

Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 04 avril 2023 pour la construction d'une mini centrale solaire au Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région Du Centre;

Vu la Lettre N°004/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 du 04 Juillet 2023 du Président de la CIPM/Ngoro portant proposition d'attribution du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 04 avril 2023 pour la construction d'une mini centrale solaire au Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région Du Centre;

Considérant les nécessités de service ;

Décide :

JDM N° 2855 DU 20 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

page 52/220

24/07/2023



Article 1^{er} : Sont déclarés Adjudicataires du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/DC/C-NGO/SG/CIPM/2023 en procédure d'urgence du 04 avril 2023 pour la construction d'une mini centrale solaire au Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, le Groupement des Entreprises ci – après dénommé **GROUPE ABOUEBA & SON'S B.P. : 3896 Yaoundé, Tél : 677 74 26 65.**

Article 2 : Le tableau ci- dessous définit les grandes lignes contractuelles de ladite Adjudication :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE	UNIQUE	GROUPE ABOUEBA & SON'S B.P. : 3896 Yaoundé, Tél : 677 74 26 65.	Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents quatre vingt seize (19 999 996)	Seize millions sept cents soixante-onze mille quatre cents quatre vingt cinq (16 771 485)	Quatre-vingt dix (90) jours calendaires

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGORO le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

DECISION REGIONALE N° 054/DR/RO/PCR/SG/2023 DU 13 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/RO/CIPM-SPI DU 08 JUIN 2023 POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES RELATIVES A LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur

DECIDE :

ARTICLE 1er: L'entreprise TRINITY CONSULT Co. LTD, BP : 1115 BAMENDA, TEL : 678 61 02 11 / 650 40 65 52. est attributaire du projet objet du DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/RO/CIPM-SPI DU 08 JUIN 2023.

- POUR LA SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES ET ARCHITECTURALES RELATIVES A LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE REGION DE L'OUEST.

ARTICLE 2 ; Le montant d'attribution du projet est fixé à 49 966 120 (quarante-neuf millions neuf cent soixante-six mille cent vingt) Francs CFA.

ARTICLE 3 : le délai d'exécution des travaux est de 02 (deux) mois.

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera en français et anglais.

BAFOUSSAM le 10 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°000046/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT EXAMEN DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES FINANCIÈRES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000021/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EXTENSION ET RÉHABILITATION DES LIGNES DE DISTRIBUTIONS MT ET BT DANS LE DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD EN (TROIS LOTS). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés attributaires des lettres-commandes relatives à l'appel d'Offres suscité, les soumissionnaires ci-après désignés :

Soumissionnaires	Lots	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
BRETCAM SARL	01	29 810 147	06 mois
NEW DESIGN BUILTSHINE	02	28 500 750	06 mois
NEW DESIGN BUILTSHINE	03	29 693 250	06 mois

Les intéressés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°0045/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 17/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°008/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE MOUANKO - YOYO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision Municipale N°044/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 du 17/07/2023

ETS. DJOKENG NZANGUE EPIPHANIE a été retenu comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offre suscitée.

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
ETS. DJOKENG NZANGUE EPIPHANIE	Conforme	Note Tech. = 85,18% (Supérieure à la note requise de 77,77%)	Montant TTC : 26.958.473 FCFA Délai d'exécution : Trois (03) Mois Pas de Rabais	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution.

MOUANKO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE NGORO

COMMUNIQUE N°09/C/C-NGO/SG-023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique : Par Décision Municipale N°12/DM/C-NGO/SG-023 du 17 Juillet 2023 ; queles travaux objets du Dossier d'Appel d'Offres sus visé, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE	UNIQUE	GROUPE ABOUEBA & SON'S B.P. : 3896 Yaoundé, Tél : 677 74 26 65.	Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt seize (19 999 996)	Seize millions sept cents soixante-onze mille quatre cents quatre-vingt cinq (16 771 485)	Quatre-vingt dix (90) jours calendaires

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement de la Lettre - Commande.

NGORO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS DU
LYCÉE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -
CARTON N° IY02865 - EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la Ville de Douala en général et de la mobilité en particulier, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement de de la voie d'accès du lycée bilingue de Mabanda (Rue 4.091) d'un linéaire total d'environ 350 m.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires (Installation de Chantier, Études complémentaires, Projet d'exécution, nettoyage du site, démolition diverses, levés topographiques, recherche d'emprunts) ;
- Les terrassements (décaissements des chaussées, déblais et remblais éventuels, reprofilages éventuels) ;
- Les voiries et accotements (couches de chaussées et revêtements, trottoirs) et en béton bitumineux d'épaisseur 5cm ;
- L'assainissement (caniveau, bordures, dalot, etc.) ;
- Le déplacement des réseaux souterrains et/ou aériens des concessionnaires ENEO, CDE/CAMWATER et CAMTEL.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **Deux cent cinquante-cinq millions sept cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-huit (255 714 288) francs FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, seront exécutés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Génie Civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; carton n° IY02865 de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ;E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA**, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **16/08/2023** à **12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/20233

POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS DU LYCÉE BILINGUE DE MABANDA (Rue 4.091)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **cinq millions cent quatorze mille deux cent quatre-six (5 114 286) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/08/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation



a- Critères éliminatoires

Le non-respect des critères suivants entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif quarante-huit (48) heures après ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de cinq (05) critères essentiels sur six (06) ;
- Offre technique et financière incomplètes ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant d'un marché non achevé et donc les délais sont échus.

b- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Le Chiffre d'affaires	Oui/non
2) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/non
3) Les références du soumissionnaire	Oui/non
4) La Disponibilité du matériel et des équipements	Oui/non
5) L'expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
6) Preuve d'acceptation des conditions du marché	Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, non manuscrites, motivées et présentées en lettres et en chiffres. La preuve du rabais consenti par le soumissionnaire doit être motivée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics «Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP : 43 Douala, Tél : 23 42 15 09.

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

AVIS D'ATTRIBUTION N° 009/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 5)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022; BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 5: NGAWAMA
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport
d'évaluation des offres

12/06/2023

1. 2. Fournisseur retenu

Nom:	AMNE GROUP SARL
Nationalité:	CAMEROUNAISE
Adresse:	BP: 518 Maroua, Tél. +237 696 11 36 82
Montant du Contract:	613 550 765 F CFA
Date d'exécution du Contract:	10 octobre 2023
Durée d'exécution du Contrat:	06 mois <i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i>
Résumé de l'objet du Contrat :	Aménager les périmètres hydroagricoles. <i>Le COORDONNATEUR</i>

MADI ALI**1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé**

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 055/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 02286-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 09 MAI 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES VOIES SUIVANTES DANS LA VILLE DE DOUALA : LIAISON AVENUE ROGER MILLA – NOUVELLE ROUTE CITE (RUE 5S405) ; LIAISON COMMISSARIAT 6ÈME ARRONDISSEMENT - BOULEVARD DE L'UNITÉ (MRS CAMP YABASSI RUE 2.727)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant la correspondance n° 02286-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY du 09 Mai 2023 2023 pour les travaux d'aménagement en pavés des voies suivantes dans la Ville de Douala : Liaison Avenue Roger Milla – Nouvelle route Cité (Rue 5S405) ; liaison Commissariat 6ème Arrondissement - Boulevard de l'Unité (MRS Camp Yabassi Rue 2.727), pour un montant de Un milliard trois cent quarante-neuf millions soixante-neuf mille cinq cent neuf (1 349 992 889) FCFA TTC suivant les dispositions de l'article 111 (1) du Code des Marchés Publics ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 02 Février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 053/EMH/EWCO/CIPM/2023 Du 02 Février 2023

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :**Article 1er :** L'entreprise BRIC SA, B.P. : 12 093 Douala, Tél. : (237) 6 77 713 316, est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation restreinte susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	BRIC SA B.P. : 12 093 Douala Tel : (237) 6 77 713 316	Un milliard trois cent quarante-neuf millions soixante-neuf mille cinq cent neuf (1 349 992 889)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

CORRIGENDUM N°003/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°003/ONIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 OF 07/07/2023 FOR THE REHABILITATION AND BEAUTIFICATION OF CERTAIN ZONES OF THE CITY PARK BAMENDA, MEZAM DIVISION, NORTH-WEST REGION –CAMEROON “UNDER EMERGENCY PROCEDURE” FOLLOWING SOME IRREGULARITIES RAISED BY THE CONTRACTS REGULATORY AGENCY, ARMP ON THIS PUBLICATION, THE CITY MAYOR TO THE BAMENDA CITY COUNCIL CORRECTS AS FOLLOWS; THAT THE DATE OF SUBMISSION OF THE TENDER IS SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 10:00 AM. THE DATE OF OPENING OF BIDS IS EQUALLY SHIFTED FROM THE 21ST OF JULY 2023 TO THE 27TH OF JULY 2023 AT 11:00 AM. FOR ANY FURTHER INFORMATION AND CLARIFICATIONS, CONTACT THE PUBLIC PROCUREMENT SERVICE OF THE BAMENDA CITY COUNCIL TEL: 674581629, BP: 995 BAMENDA THE REST REMAINS UNCHANGED.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The opening of the folds will be done once.</p> <p>The opening of the Administrative documents, technical and financial offers will take place on 21st July 2023 at 11 a.m. prompt by the Internal Tenders Board of the BCC in the deliberation room of the said Council.</p> <p>Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>That the date of submission of the tender is shifted from the 21st of July 2023 to the 27th of July 2023 at 10:00 am.</p>

BAMENDA le 19 Juillet 2023

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

**ADDITIF N° 001 DU 18 JUILLET 2023 A LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/DG-CNTS/CIPM/AG/2023 DU 22 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU
MOBILIER DU BUREAU AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au courrier du CNTS au quartier bastos, lieu-dit Avenue Jean Paul II au plus tard le 24 juillet 2023 à 13 heures doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'Avis de Consultation.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au courrier du CNTS au quartier bastos, lieu-dit Avenue Jean Paul II au plus tard le 27 juillet 2023 à 13 heures doivent être reçues à l'adresse et au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'Avis de Consultation.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront ouvertes en un seul temps le 24 juillet 2023 à partir de 14 heures précises, par la commission Interne de passation des marchés du Centre National de Transfusion Sanguine dans la salle des actes du Centre National de Transfusion Sanguine sis à l'Avenue Jean Paul II avant le rond-point Bastos. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant parfaite connaissance du dossier</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront ouvertes en un seul temps le 27 juillet 2023 à partir de 14 heures précises, par la commission Interne de passation des marchés du Centre National de Transfusion Sanguine dans la salle des actes du Centre National de Transfusion Sanguine sis à l'Avenue Jean Paul II avant le rond-point Bastos. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant parfaite connaissance du dossier</p>

3	Critères d'évaluation														
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées selon le mode binaire (oui ou non), conformément aux critères ci-après :</p> <p>Critères éliminatoires : Dossier administratif incomplet ou non conforme après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après la date d'ouverture des plis Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; Non-conformité des fournitures aux spécifications techniques majeures Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années ; N'avoir pas réuni au moins 75% des critères essentiels</p> <p>Critères essentiels :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">-Présentation de l'offre</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Service après-vente</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Capacité financière</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Planning et délai de livraison ne dépassant pas trente (30) jours</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Prospectus ou photos des fournitures</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>-Garantie d'au moins six (06) mois</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> </table>	-Présentation de l'offre	OUI/NON	- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires	OUI/NON	- Service après-vente	OUI/NON	- Capacité financière	OUI/NON	- Planning et délai de livraison ne dépassant pas trente (30) jours	OUI/NON	- Prospectus ou photos des fournitures	OUI/NON	-Garantie d'au moins six (06) mois	OUI/NON
-Présentation de l'offre	OUI/NON														
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires	OUI/NON														
- Service après-vente	OUI/NON														
- Capacité financière	OUI/NON														
- Planning et délai de livraison ne dépassant pas trente (30) jours	OUI/NON														
- Prospectus ou photos des fournitures	OUI/NON														
-Garantie d'au moins six (06) mois	OUI/NON														
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront évaluées selon le mode binaire (oui ou non), conformément aux critères ci-après :</p> <p>Critères éliminatoires : Critères essentiels : Dossier administratif incomplet ou non conforme après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après la date d'ouverture des plis Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; Non-conformité des fournitures aux spécifications techniques majeures ; non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années ; N'avoir pas réuni au moins 75% des critères essentiels</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">- Présentation de l'offre</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>-Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Service après-vente</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Capacité financière</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Planning et délai de livraison ne dépassant pas trente (30) jours</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Prospectus ou photos des fournitures</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> <tr> <td>- Garantie d'au moins six (06) mois</td> <td style="text-align: right;">OUI/NON</td> </tr> </table>	- Présentation de l'offre	OUI/NON	-Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires	OUI/NON	- Service après-vente	OUI/NON	- Capacité financière	OUI/NON	- Planning et délai de livraison ne dépassant pas trente (30) jours	OUI/NON	- Prospectus ou photos des fournitures	OUI/NON	- Garantie d'au moins six (06) mois	OUI/NON
- Présentation de l'offre	OUI/NON														
-Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires	OUI/NON														
- Service après-vente	OUI/NON														
- Capacité financière	OUI/NON														
- Planning et délai de livraison ne dépassant pas trente (30) jours	OUI/NON														
- Prospectus ou photos des fournitures	OUI/NON														
- Garantie d'au moins six (06) mois	OUI/NON														

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 47 (1-F) DU DECRET N° 2018/366 DU 20 JUIN 2018 PORTANT CODE DES MARCHES PUBLICS. LE COCONTRACTANT FOURNIRA UNE COPIE DE LA FACTURE DEFINITIVE DES PRESTATIONS AU MINMAP POUR VISA PREALABLE.</u></p>

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBANYA DORA

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°000047/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NGOLO AVEC EXTENSION DANS LES LOCALITÉS DE BASENG, MEKID AKU ET MEKID DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGUEM, DÉPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, RÉGION DU SUD-OUEST ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANGOU, ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour pour les travaux de réhabilitation de l'adduction d'eau potable de la localité de NGOLO avec extension dans les localités de BASENG, MEKID AKU et MEKID de l'Arrondissement de Banguem, Département du Kupe Manenguba, Région du Sud-Ouest et de la construction d'une mini-adduction d'eau potable solaire dans la localité de MANGOU, Arrondissement de Bazou, Département du Ndé, région de l'Ouest en deux (02) lots (en procédure d'urgence). Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2023 (Intervention d'urgence en Eau) est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

AVIS D'ATTRIBUTION N° 006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRIQUES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 3)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022; BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary dans
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 3: GLO & WOSSO
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	12/06/2023
---	------------

1. 2. Fournisseur retenu

Nom:	ECTP SARL
Nationalité:	TCHADIENNE
Adresse:	BP: 5483 N'Djamena, Tél. +235 63 09 37 88
Montant du Contract:	505 931 580 F CFA
Date d'exécution du Contract:	10 octobre 2023
Durée d'exécution du Contrat:	06 mois
Résumé de l'objet du Contrat :	Aménager les périmètres hydroagricoles. <i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i> <i>Le COORDONNATEUR</i>

MADI ALI**1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé**

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°055/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 02286-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 09 MAI 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES VOIES SUIVANTES DANS LA VILLE DE DOUALA : LIAISON AVENUE ROGER MILLA – NOUVELLE ROUTE CITE (RUE 5S405) ; LIAISON COMMISSARIAT 6ÈME ARRONDISSEMENT - BOULEVARD DE L'UNITÉ (MRS CAMP YABASSI RUE 2.727) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°045/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 03/07/2023, déclarée attributaire du marché pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	BRIC SA B.P. : 12 093 Doula Tel : (237) 6 77 713 316	1 349 992 889	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, *Au 1.049, Rue Pasteur 210, Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune* dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE MEMVE'ELE

COMMUNIQUE N°000727 /MINEE/CAPM/UO/DP/DLM DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/AMI/MINEE/CAPM/CIPM/2019 DU 15
JUILLET 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de Projet à l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'ouvrage du Projet
d'aménagement Hydroélectrique de Memve'ele, communique :

Les entreprises ci – après sont pré qualifiées à l'issue de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°
005/AMI/MINEE/CAPM/CIPM/2019 DU 15 JUILLET 2019 :

N°	Soumissionnaires	Adresse
1	AXA ASSURANCES CAMEROUN	BP : B.P. 4068. Ville : DOUALA. Tél. : 233 42 31 59 / 233 42 62 71 / 233 42 67 72
2	Zénith Insurance	Po Box 13581, Rue 1.770, Yaoundé, Tél.: 6 96 12 06 32
3	NSIA ASSURANCES	GRASSFIELD Building Plateau JOSS (Ancienne Voirie Municipale) BONANJO, BP 2759 Douala, Téléphone: +237 233 50 27 00 Cel: +237 677 11 58 28 E-mail: info@groupensia.com

Les responsables de ces compagnies d'assurance seront invités à prendre attache avec l'unité opérationnelle pour le
retrait du dossier de consultation en vue de préparer leur soumission.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires non retenues sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès
publication du présent communiqué passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR

BISSO DIEUDONNÉ

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/AFC/2023 DU 19/07/2023EN
PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN POUR
LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE
CONSOMMATION (MIRAP)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'ADMINISTRATEUR de la MIRAP (Autorité Contractante), lance un Avis de Consultation pour la fourniture à la **Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP)**, de huit (08) motocyclettes tout terrainmunies chacune d'un (01) casque, d'un (01) gilet de sécurité, d'un (01) manteau et d'un (01) trousseau de clés.

Les prestations objet de la présente Consultation et à présenter en un seul lot, sont définies en détail dans le Descriptif de la Fourniture (DF).

2. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel de vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais ayant déjà livré des motocyclettes dans une administration publique.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par **le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, sur la ligne budgétaire N° 222004**, pour uncoût prévisionnel de vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), BP 13712 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 22234145/677 82 84 96, Fax 22 23 41 46, Email:mirap_cm@yahoo.fr, dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** payable au compte **N°33598860001 94 (CAS-ARMP)** domicilié dans toutes les agences BICEC.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, insérées dans une enveloppe et déposées à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation(MIRAP), au plus tard le 15 Août 2023 à 13 heures précises, heure locale, et devront porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°03 /DC/MIRAP/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MIRAP. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **vingt un (21)** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire dont le montant est fixé à FCFA 400 000 (Quatre cent mille), délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **15 Août 2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIRAP.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- L'Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative, au-delà du délai supplémentaire de 48h à accorder, le cas échéant;
- Absence de la caution de soumission ;
- La non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La non satisfaction des $\frac{3}{4}$ des critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation se fera sur la base des critères essentiels résumés ci-dessous :

N°	Critères	OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre		
2	Expérience et qualification du prestataire		
3	Planning du délai de livraison		
4	Spécifications techniques de la moto		

13. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du dossier de demande de cotation et a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la MIRAP.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517 ; et le MINMAP au 673 20 57 25/679 37 07 48.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntoi Cyprien

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06789/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°044/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/03/2023 POUR LA MISE A JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel national ouvert N°044/23/AONO/SDCC/CIPM du 28/03/2023 pour la mise à jour de la cartographie des risques de la SODECOTON.

Considérant La lettre N°090/23/SDCC/ CIPM du 03 juillet 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE:

Article 1er: Le Cabinet ci après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	NTC B.P :5735 Douala	60 817 488	90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE GOULFEY

DECISION 001 /D/C/GFEY/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/DAONO/C-GFEY/CIPIVI/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GLEGO TAKOUWEBE (5KM) DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 11 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Goulfey

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1: L'Entreprise ETS ANJAGARA BP : Kousseri. est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation de la route communale GLEGO TAKOUWEBE (5Km), aux conditions ci-après ;

> Montant TTC ; 26 999 393 de Francs cfa

> Délai d'exécution : Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

GOULFEY le 13 Mars 2023

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

COMMUNE DE GOULFEY

DECISION N° 002/ /D/C/GFEY/SG/2023 DU 15/03/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/DAONO/C-GFEY/CIPM/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'AMRICHARD DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHAH, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 11 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Goulfey

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article : L'Entreprise ETS AL-HABIB BP : Kousseri, est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de réhabilitation de deux salles de classe à l'école publique D'AMRICHARD, aux conditions ci-après :

> Montant TTC ; 12 000 000 de Francs cfa

z' Délai d'exécution : Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

GOULFEY le 15 Mars 2023

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

DECISION MUNICIPALE N° 17/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN

DECIDE

Article 1er: Le Marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°011/AONO/CPB/CIPM DU 05 JUIN 2023 est attribué ainsi qu'il suit :

ETS BERRIN BP:6151 DOUALA TEL: 699 59 90 54

Montant TTC (FCFA) 228 667 086 (Deux cent vingt-huit millions six cent soixante-sept mille quatre-vingt-six) Francs CFA

Article 2: Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Commune de Pète-Bandjoun dès publication de la présente décision et dans un délai de sept (07) Jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin s'

BANDJOUN le 30 Juin 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06793/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 18/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°071/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS ROULANTS ALA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel international ouvert N°071/23/AOIO/SDCC/CIPM du 12/05/2023 pour la fourniture d'un lot de deux (02) lots de matériels roulants

Considérant La lettre N°086/23/SDCC/ CIPM du 03 juillet 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE:

Article 1er: Les sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	CAMI BP 1217 DOUALA	446 293 125	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	SPEED-APPRO 1923 DOUALA	207 196 875	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 18 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°000491/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 13 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA LOCALITÉ DE NGOLO AVEC EXTENSION DANS LES LOCALITÉS DE BASENG, MEKID AKU ET MEKID DE L'ARRONDISSEMENT DE BANGUEM, DÉPARTEMENT DU KUPE MANENGUBA, RÉGION DU SUD-OUEST ET DE LA CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE SOLAIRE DANS LA LOCALITÉ DE MANGOU, ARRONDISSEMENT DE BAZOU, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023 (INTERVENTION D'URGENCE EN EAU).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;

Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;

Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 16 mai 2023;

Vu le procès-verbal N°00000047/L/MINEE/CIPM/2023 du 06 juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 16 mai 2023;

DECIDE:

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National N°000025/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour les travaux de réhabilitation de l'adduction d'eau potable de la localité de NGOLO avec extension dans les localités de BASENG, MEKID AKU et MEKID de l'Arrondissement de Banguem, Département du Kupe Manenguba, Région du Sud-Ouest et de la construction d'une mini-adduction d'eau potable solaire dans la localité de MANGOU, Arrondissement de Bazou, Département du Ndé, région de l'Ouest en deux (02) lots (en procédure d'urgence). Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2023 (Intervention d'urgence en Eau) est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 13 Juillet 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00518/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT INTEGRE DE LA VALLEE DU NYONG (LOT 1) ET DU BASSIN DE PRODUCTION AGROPASTORALE DANS LES DEPARTEMENTS DU NKAM, DU HAUT-NKAM, DU NDE (TONGA ET BAZOU) ET DU MBAM ET INOUBOU (NDIKINIMEKI ET MAKENÉNÉ) (LOT 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), cadre de référence de l'action gouvernementale, l'Etat envisage la transformation structurelle de son économie et le développement inclusif. Pour ce faire, la politique publique d'aménagement du territoire adressée par le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT), qui tire son fondement de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire (2011), constitue un atout majeur pour l'atteinte de cet objectif.

En effet, le SNADDT vise à s'assurer que les différentes interventions croisées, sectorielles et territoriales, déconcentrées et décentralisées, se font selon une certaine optimalité qui maximise le bien-être des populations avec prise en compte des différentes contraintes et potentialités, qu'elles soient : d'ordre naturel, liées aux ressources, spatiales, liées aux diverses configurations territoriales ou socioéconomiques, liées aux différents niveaux de développement des diverses composantes territoriales. Parmi ces potentialités, on compte le réseau hydrographique très dense du Cameroun, qui constitue une opportunité majeure de développement économique et social pour les populations riveraines des cours d'eau, mais aussi du pays tout entier.

Dans l'optique de la mise en valeur de ce réseau hydrographique, le SNADDT a prévu l'aménagement des vallées environnantes de ces cours d'eau à l'instar des vallées des fleuves Nyong et Nkam, qui présentent d'énormes potentialités d'aménagement agricole, touristique, hydroélectrique, etc. en outre, l'émergence des agro-industries et la promotion de l'import substitution, l'aménagement de ces bassins de production agropastoraux apparaît davantage comme une urgence en vue de l'accroissement de la productivité et de la production de certaines spéculations dont le palmier à huile, le manioc, le poisson, la viande bovine, le café et le cacao, qui sont toutes classées comme filières prioritaires pour la croissance de notre économie.

Pour ce faire, le Gouvernement envisage de lancer les études de formulation d'un Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong (Lot 1), et d'un Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikiniméki et Makenéné) (Lot 2), dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint. Ces études visent à définir les axes prioritaires d'aménagement desdits bassins de production agricole à travers le désenclavement, le développement rural, et l'exploitation durable des ressources naturelles, toutes choses contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations par la création d'emplois et des activités génératrices de revenus.

Dans le but de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à cet Appel d'Offres National Restreint, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des BET ou Groupements de BET intéressés par lesdites études dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Bureaux d'Études Techniques (BET) ou Groupements de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue de la formulation des programmes ci-après :

LOT 1 : Formulation du Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong.

LOT 2 : Formulation du Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenéné).

Les prestations, objet des études consisteront pour chaque lot à :

- dresser l'état des lieux et le diagnostic ;
- présenter la situation de l'occupation des sols et dresser une cartographie précise de chaque zone d'intervention ;
- réaliser l'Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique (EESS) de chaque programme ;
- définir les objectifs et les grands axes d'intervention, assortis d'une évaluation financière pour chaque Programme, alignés sur les orientations de la SND30 ;
- proposer un cadre institutionnel et opérationnel (ressources humaines, matérielles et financières) ainsi que le phasage de la mise en œuvre de chaque programme ;
- rédiger le document de Programme de chaque Lot.

3. Consistance des prestations

Chaque Candidat intéressé pour chaque lot, devra :

- être un bureau d'études justifiant des compétences et expériences dans les domaines cités dans la section 3 ci-dessus ;
- justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- disposer du personnel compétent pour les prestations à exécuter ;
- justifier par ailleurs, d'une expérience dans la réalisation des études des Programmes/Projets d'aménagement du territoire.

4. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert pour chaque lot aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou aux Groupements de BET installés au Cameroun, qui disposent d'un personnel justifiant des compétences et des expériences dans les domaines suivants :

Lot 1 :

- Aménagement du territoire, dans les spécialités concernant la géographie (aménagement) ;
- Géographie/Urbanisme ;
- Génie rural ;
- Mines ;
- Eaux et forêts ;
- Environnement et gestion des ressources naturelles ;
- Agroéconomie.
- Géomatique/ Cartographie ;
- Statistique/Economie ;
- Hydraulique ;
- Halieutique ;
- Sociologie/Anthropologie ;
- Montage de projets.

Lot 2 :

- Agroéconomie ;
- Géographie ;
- Agronomie (option production animale) ;
- Génie rural/Génie civil ;
- Géomatique/Cartographie ;
- Sociologie ou Anthropologie ;
- Statistique/Economie ;
- Halieutique ;
- Environnement et gestion des ressources naturelles ;
- Eaux et Forêts ;
- Montage de projets.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées pour chaque lot, par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Etat du Cameroun, **imputation : 57 22 019 05 33 00 33 361312**

6. Remises des offres

Les dossiers de Candidatures rédigés en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, sise à l'Immeuble Rose,
MINEPAT, YAOUNDE, 2^e étage, Porte N°231 bis, Tél : 222 23 19 97. »

Les offres doivent parvenir au plus tard **le 03 AOÛT 2023 à 11 heures précises, heure locale** avec la mention :
« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000518/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF du 14
JUILLET 2023

*POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT INTEGRE DE LA VALLEE DU NYONG (LOT 1) ET DU BASSIN DE PRODUCTION AGROPASTORALE DANS LES DEPARTEMENTS DU NKAM, DU HAUT-NKAM, DU NDE (Tonga et Bazou) ET DU MBAM ET INOUBOU (Ndikinimeki et Makenéné) (LOT 2)»
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».*

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, les soumissionnaires pour chaque lot doivent présenter de la façon la plus claire et détaillée possible les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

1. Dossier administratif (Enveloppe A)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes pour chaque lot :

- une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- le registre du commerce ;
- une copie de la non redevance datant de moins de trois (03) mois ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation d'immatriculation ;
- l'autorisation de vérification des références. Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du mandataire du Groupement de BET, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

2. Dossier technique (Enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes pour chaque lot :

- la liste du personnel-clé avec les copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert, et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant ;
- les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET. Ces références seront présentées sous la forme de contrats accompagnés des Procès-verbaux de recette technique et tous autres documents complémentaires. Seules les références provenant des structures étatiques (Ministères, Collectivités Territoriales Décentralisées, Organismes parapublics, etc.), seront acceptées ;
- les observations sur la compréhension des termes de référence.

8. Critères d'évaluation

Après réception des offres pour chaque lot, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1. Critères éliminatoires pour chaque lot

- dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- présence d'une information relative à l'offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;
- Note technique inférieure à 70/100.

2. Critères de qualification

2.a) Critères de qualification pour le lot1

No.	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert), et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant	48
2	Les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires).	9 (03 points par projet)
3	La capacité financière du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET (chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années, supérieure à trois cent millions (300 000 000) Francs CFA	10
4	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission. Il devra : <ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaires en Aménagement du territoire (Géographe aménageur) ou équivalent de niveau minimum Bac+5 ; - Produire un CV daté et signé ; - Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) années ; - Avoir participé comme expert dans l'un des domaines sus-évoqués, à au moins 3 projets ; - Produire une attestation de disponibilité. 	10
5	La note technique méthodologique d'exécution des études (organisation, planning, durée et organisation des experts)	20
6	La présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaires de couleur)	3
TOTAL		100

7.2. b) Critères de qualification pour le lot2

No.	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert), et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant	40
2	Les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires).	12 (03 points par projet)
3	La capacité financière du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET (chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années supérieure à trois cent millions (300 000 000) Francs CFA	10
4	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission. Il devra : - Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agroéconomiste de niveau minimum Bac+5 ; - Produire un CV daté et signé ; - Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) années ; - Avoir participé comme expert dans l'un des domaines sus-évoqués, à au moins 3 projets ; - Produire une attestation de disponibilité.	10
5	La note technique méthodologique d'exécution des études (organisation, planning, durée et organisation des experts)	25
6	La présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaires de couleur)	3
	TOTAL	100

Seuls les Candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, **une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose, MINEPAT, 2^e étage, Porte N°231. Tél : 222 23 19 97 E-mail : debok_ngh@yahoo.fr, mveebangfrancisrostand@gmail.com**. Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées aux adresses électroniques mentionnées au point 10.

10. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation desdites prestations tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DECISION N°010/D/GOUVERNEUR/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°010/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX L'ACHEVEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°065/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 03 Juillet 2023 ;

- DECIDE

Article 1er; La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS PROJECAM BP: 535 NGAOUNDERE, Tél: 672 80 14 25	50 000 000	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°0042/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

Vu la Constitution,
Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;
Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **13 Juillet 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°010/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 du 05 juin 2023** pour les Travaux d'Aménagement d'un Parcours Sportif à Mouanko: Construction d'un stade de Basket Ball et de Hand Ball dans l'Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : **ETS. LA ROSIERE** est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : **Trente Quatre Millions Neuf Cent Quatre Vingt Deux Mille Sept Cent Quatre Vingt Dix Huit (34 982 798) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois Calendaire.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

**DECISION MUNICIPALE N° 18/D/CPB/SG-SIGAMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN

DECIDE

Article 1er La Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N° 012/AONO/CPB/CIPM DU 05 JUIN 2023 est attribuée ainsi qu'il suit : VOIR PIECE JOINTE

Article 2: Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Commune de Péte-Bandjoun, dès publication de la présente décision et dans un délai de sept (07) Jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 ; La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

BANDJOUN le 30 Juin 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°0044/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

Vu la Constitution,
Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;
Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **13 Juillet 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°008/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST/2023 du 31/05/2023** pour les Travaux de Réhabilitation et Traitement des Points Critiques de la Route MOUANKO - YOYO dans l'Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : ETS. **DJOKENG NZANGUE EIPHANIE** est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : Vingt Six Millions Neuf Cent Cinquante Huit Mille Quatre Cent Soixante Treize (26 958 473) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

Délai d'exécution : Trois (03) Mois Calendaire.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 18/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE L'HÔTEL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 120

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de **BETARE-OYA**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de la réhabilitation de l'Hôtel Municipal de la Commune de **BETARE-OYA**.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Maçonnerie-Elévation-Enduit ;

Lot 300 : Charpente-Couverture-Faux plafond ;

Lot 400 : Plomberie ;

Lot 500 : Electricité ;

Lot 600 : Peinture-Carrelage ;

Lot 700 : Menuiseries métalliques ;

Lot 800 : Menuiserie bois ;

Lot 900 : VRD.-

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **50 000 000 (Cinquante millions)**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le fonds propre de la Commune de Betaré-Oya, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : **651 56 23 41/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : **651 56 23 41/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cachetée scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83 au plus tard **le 18/008/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 16 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 18/07/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REABILITATION DE L'HÔTEL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **Cent vingt (120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit, **Un million (1 000 000) francs** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes**, le 18/08/2023 à **11 HEURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Trente-cinq millions mille (35 000 000)**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées

15. Attribution

La Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél :

651 56 23 41/ 650 85 74 83, sise au quartier Moïnam

BéTERé-OYA le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVÊTUES
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
21110 : AMÉNAGEMENT VOIES ET

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté d'une part, et de la sauvegarde du patrimoine routier de la Ville de Douala, d'autre part, le Maire de la ville de Douala lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, les travaux d'entretien courant de certaines voiries revêtues dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires (marquage des zones, préparation des surfaces) ;
- La scarification éventuelle des chaussées existantes ;
- Le déflachage à l'enrobé dense ;
- Le bouchage de nids de poule et la réparation des ornières ;
- La reprise éventuelle des différentes couches de chaussée ;
- La reprise partielle du revêtement.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est d'un milliard cent quarante millions (1 140 000 000) francs FCFA.

Lot	Désignation	Montant prévisionnel (en FCFA)	Tranche Ferm
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e	690 000 000	345 000 000
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4 ^e et 5 ^e	450 000 000	225 000 000
TOTAL		1 140 000 000	570 000 000

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **dix (10) mois** pour les lots **1 et 2** repartis comme dans le tableau ci-dessous :

Lot	Désignation	Délai Total d'exécution (mois)	Tranche Ferme
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e	10	5
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4 ^e et 5 ^e	10	5

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de :

Lot	Désignation	Cautionnement provisoire (en FCFA)
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1 ^{er} 2 ^e et 3 ^e	13 800 000
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4 ^e et 5 ^e	9 000 000

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16/08/2023 à 13heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus.

b. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) <i>Le Chiffre d'affaires</i>	Oui/non
2) <i>L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières</i>	Oui/non
3) <i>Les références du soumissionnaire</i>	Oui/non
4) <i>La Disponibilité du matériel et des équipements</i>	Oui/non
5) <i>L'expérience du personnel d'encadrement</i>	Oui/non
6) <i>Note méthodologique</i>	Oui/non
7) <i>Preuve d'acceptation des conditions du marché</i>	

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, non manuscrites, motivées et présentées en lettres et en chiffres. La preuve du rabais consenti par le soumissionnaire doit être motivée.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210,

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **695 298 115 / 679 888 026** à la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala. immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr.

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°035/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN
PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 &
SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la Ville de Douala en général et de la mobilité en particulier dans le quartier Moutongo, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement de certaines voies en pavés dans le quartier Moutongo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires (Installation de Chantier, Études complémentaires, Projet d'exécution, nettoyage du site, démolition diverses, levés topographiques, recherche d'emprunts) ;
- Les terrassements (décaissements des chaussées, déblais et remblais éventuels, reprofilages éventuels) ;
- Les voiries et accotements (couches de chaussées et revêtements en pavés autobloquants, trottoirs) ;
- L'assainissement (caniveau, bordures, dalot, etc.) ;
- La signalisation horizontale et verticale ;
- L'éclairage public ;
- Le déplacement des réseaux souterrains et/ou aériens des concessionnaires ENEO, CDE/CAMWATER et CAMTEL.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est d'**un milliard cinquante-neuf millions huit cent soixante-dix-sept mille huit cent vingt-huit (1 059 877 828) TTC Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2023 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n°**221 110** : **aménagement voies et réseaux.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ;E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinq cent mille (500 000) FCFA**, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **17/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N°035/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **21 197 000 (Vingt et un millions cent quatre-vingt-dix-sept mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence à la l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/08/2023** à 13 heures locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
 - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif quarante-huit (48) heures après ouverture des plis ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels ;
 - Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
-
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant d'un marché avec la Communauté Urbaine de Douala, non achevé et donc les délais sont échus depuis plus d'un an.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Le Chiffre d'affaires	Oui/non
2) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/non
3) Les références de l'entreprise	Oui/non
4) La Disponibilité du matériel et des équipements	Oui/non
5) L'expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
6) Preuve d'acceptation des conditions du marché	Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, non manuscrites, motivées et présentées en lettres et en chiffres. La preuve du rabais consenti par le soumissionnaire doit être motivée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ième} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, e-mail : villededouala@yahoo.fr.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48.

Cellule anticorruption de la CUD aux numéros (+237) 695 298 115

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE KENTZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES T1 : MARCHE ABATTOIR – LOUMBELO (TROIS CARR) – INTER T1 COMPLEXE SPORTIF T2 : SOUS-PREFECTURE – ABATTOIR – INTER T1, T3 : CARR OKA – RIVIERE KONGA T4 : INTER RR (VRAI EGLISE)-INTER RN10 (DOUANE). ARRONDISSEMENT DE BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KENTZOU, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'ouverture de quatre (04) tronçons de routes dans la commune de Kentzou, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux sont programmés pour l'exercice 2023

La consistance des travaux concerne les rubriques suivantes :

- Les terrassements et chaussée ;
- L'assainissement et le drainage ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : soixante-dix millions **(27 000 000) FCFA TTC ;**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP, Exercices 2023.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP, Exercices 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KENTZOU, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale de KENTZOU, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de KENTZOU au Service des Affaires Générales au plus tard **le 16/08/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES **T1 : MARCHE ABATTOIR – LOUMBELO (trois carr) – inter T1 COMPLEXE SPORTIF T2 : SOUS-PREFECTURE – ABATTOIR – inter T1, T3 : CARR OKA – RIVIERE KONGA T4 : INTER RR (VRAI EGLISE)-INTER RN10 (DOUANE). ARRONDISSEMENT DE BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2%** du coût prévisionnel du marché, soit **540 000 FCFA** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU dans la salle multifonctionnelle de la Mairie de KENTZOU le **16/08/2023 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. A. Critères éliminatoires :

2. a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée et/ou scannée ; fausses déclarations
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION		OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	3		
II	Références techniques de l'entreprise	2		
III	Matériels et équipements essentiels	3		
IV	Méthodologie d'exécution	2		
V	Capacité financière	2		
VI	Compréhension du projet	5		
VII	Présentation des offres	3		
TOTAL		20		

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disant.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU au Service des Affaires Générales.

KENTZOU le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N°034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LA REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE
CERTAINS OUVRAGES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence et dans l'objectif d'améliorer l'offre en équipements publics dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation des rambardes au droit de certains ouvrages dans la ville de Douala. Les travaux sont constitués en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernent notamment la réhabilitation totale ou partielle des rambardes et glissières dans la ville de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **375 000 000 FCFA**.

Lot	Montant (FCFA)
1	200 000 000
2	175 000 000

4. Allotissement

Les travaux s'exécuteront en deux lots réparti comme suit :

Lot	Désignation
1	Fourniture et pose des Rambardes en tubes métallique
2	Fourniture et pose des Rambardes en béton armé

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél : 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA**, au compte Spécial **CAS-ARMP N° 33598800001-89** ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **19/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'UREGENCE)

N°034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

POUR LA REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA VILLE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Seize (16) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance habilitée à délivrer des cautions, agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ainsi :

- Lot 1 : Quatre millions (4 000 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : Trois millions cinq cent mille (3 500 000) Francs CFA.

Et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/08/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce 48h après ouverture des plis
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect de **deux (02) critères essentiels** ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux (02) ans.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera faite sur la base des critères essentiels suivants :

Chiffres d'Affaires	oui/non
Références du soumissionnaire	oui/non
Expérience du personnel	oui/non
Note méthodologique (Programme d'exécution des travaux, méthodologie D'exécution et Organisation du chantier)	oui/non
La disponibilité du Matériels et des équipements essentiels	oui/non
Preuve d'acceptation des conditions du Marché	oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant les capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées non manuscrites, motivées et écrites en lettres et en chiffres.

N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un Lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5^e étage Immeuble SCI à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 ou à la Direction des Grands Travaux, sise à la base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **695 298 115 / 679 888 026** à la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AAONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 18/07/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE BENNE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'application de la politique nationale d'entretien routier et l'amélioration des conditions de vies des populations, le Maire de la Commune de **BETARE OYA**, Autorité Contractante lance un avis d'appel d'offres relatif à l'**acquisition d'une benne pour le compte de la Commune de Bétaré-Oya**.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent dossier d'appel d'offres, portent sur les spécifications suivantes d'une benne :

Modèle	Moteur	Cabine	Dimension du châssis	Poids
Type	Boîte de vitesse	Essieux	Batteries	Freinage
Dimensions	Embrayage	Roues	Réservoir	Suspension

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Dossier d'appel d'offres, seront financées par le **Budget de la Commune de Bétaré-Oya, Exercice 2023**, pour un montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises de : **75 000 000 (Soixante-quinze millions) de Francs CFA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée et vérifiable d'au moins trois (03) ans dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier d'appel d'offres, seront financées par le **Budget de la Commune de Bétaré-Oya, Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de **BETARE OYA dès publication du présent avis** contre présentation d'une quittance de versement .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de **BETARE OYA dès publication du présent avis** contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **85 000 FCFA (Quatre-vingt cinq mille francs CFA)** payable à la **Recette Municipale de la Commune de BETARE OYA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 18/08/2023 à **10 heures**, heure locale et réceptionnés au secrétariat du Maire de Bétaré-Oya, et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°15 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023 du 18/07/2023

pour l'acquisition d'une benne pour le compte de la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est ».

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum de prestation est de **Trente (30) jours** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des finances d'un montant de 2 % du montant prévisionnel, soit **Un million cinq cent (1 500 000) Francs CFA**.

La caution devra rester valable **Cent-vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des finances d'un montant de 2 % du montant prévisionnel, soit **Un million cinq cent (1 500 000) Francs CFA**. La caution devra rester valable **Cent-vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées par l'autorité administrative des administrations concernées et devront obligatoirement dater de moins de trois mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **18 AOUT 2023 à 11 heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bétaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

v Offre administrative

- L'absence d'une pièce administrative requise ;
- La non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- Une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.
- Absence de la caution de soumission.

v Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- n'avoir pas une surface financière d'au moins Cinquante millions (50 000 000) FCFA
- n'avoir pas fourni au cours des cinq (05) dernières années un engin de génie civil d'au moins cent millions (100 000 000) FCFA ;
- Note de l'offre technique inférieure à **2 OUI sur 3 OUI**.

v Offre financière

- offre financière incomplète ;

absence du prix unitaire quantifié

15. Attribution

0

16. Durée Validité des Offres

0

17. Renseignements Complémentaires

0

BéTERé-OYA le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas



COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000005/AONR/MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
931100002799

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres national restreint vise le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude diagnostic du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

2. Consistance des prestations

Il s'agira pour le consultant (i) d'effectuer une analyse diagnostique sur les plans institutionnel et organisationnel, financier et technique, et (ii), proposer les choix stratégiques et opérationnels devant améliorer les performances du FEICOM.

Le diagnostic portera sur l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire et notamment des conditions et des modalités dans lesquelles le FEICOM réalise ses missions (adaptation de sa forme juridique, adéquation de sa gouvernance, de sa structure de financement), de son organisation/fonctionnement pour l'atteinte de ses missions, existence de la cartographie des risques, la capacité à faire face aux évolutions de son secteur d'activité, etc).

Sur le plan stratégique, le consultant devra proposer :

- un plan stratégique de l'entité qui définit la vision stratégique de développement déclinée en axes et objectifs stratégiques et opérationnels de performance ainsi que les conditions et moyens nécessaires pour leur mise en œuvre ;
- une matrice d'actions chiffrées assortie des indicateurs sur la base des objectifs stratégiques et opérationnels ciblés.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour la réalisation des prestations objet de cet appel d'offres, à l'issue des études préalables est de FCFA 75 000 000 (soixante-quinze millions).

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres se feront en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats pré qualifiés et inscrits sur la liste ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	AGORA Consulting	B.P. : 4971 Yaoundé (Cameroun) Tél : (237) 242 01 86 23/242 01 10 82
2	FICAGEST Consulting and Contractor Sarl	BP : 3845 Yaoundé Tél : (237) 699 89 40 69
3	UHY BBI ADVISORY & AUDIT	BP : 16258 Yaoundé Tél : 237 222 231 390/697 54 60 99
4	GROUPEMENT SEC CONSULTING & MOORE STEPHENS	

B.P. : 1684 Hippodrome Yaoundé
A V Wiston Churchill immeuble mitoyen OAPI,
Tél : 00237 697 00 12 94/ 00237 222 20 89 95



5	CEGEC SARL	B.P. : 20027 Yaoundé-Cameroun Tél : (237) 699 83 50 17
---	------------	---

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Etat du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 931100002799.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dès publication du présent avis, contre présentation de la preuve du versement d'une somme non remboursable de 75.000 FCFA (soixante-quinze mille) au Trésor Public

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sous pli fermé en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **08 SEPT 2023 à 13 heures précises**, heure locale portant la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000005/AONR/MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) semaines calendaires. Ce délai ne prend pas en compte le temps imparti à l'Administration pour l'examen des divers rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 1 500 000 (un millions cinq cent mille) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont le nom figure sur la liste de la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission émis par un établissement financier international est acceptable, sous réserve que cet organisme désigne formellement un correspondant local agréé par le Ministre chargé des Finances et qui se porte garant.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou toutes autres autorités habilitées, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en vigueur à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Sous peine de rejet, les offres sont placées dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres techniques, distincte de celle contenant l'offre financière. En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution des soumissionnaires délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant satisfait tous les critères éliminatoires.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08 SEPT 2023 à 14 heures précises**, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), sise au 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70 points ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Absence d'un prix dans l'offre financière.

2. Critères essentiels

Présentation de l'offre	5 points
Références du cabinet	10 points
Plan de travail et méthodologie	35 points
Personnels Clefs	50 points
Total	100 points

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 70 points sur 100.

Méthode de sélection du consultant.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant), conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau du Courrier du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 222 22 38 16, Fax : 222 22 38 50.

Le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic CTR se réserve le droit, le cas échéant, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°
032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA
BASE VOIRIE BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
24 145.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans sa politique d'amélioration des conditions de travail du personnel de la Communauté Urbaine, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'infirmerie sise à la base voirie de Bonanjo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de revêtement des sols en matériaux antidérapants,
- Travaux de peinture ;
- Travaux de menuiserie bois et métallique ;
- Plomberie et sanitaires ;
- Fourniture du mobilier de bureau.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de: **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Les travaux ne comportent qu'un seul lot dont le site est celui de de la base voirie à Bonanjo.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine de l'architecture.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2023 et suivants, imputation n° **221 100: agencement et aménagement des constructions ; tâche n° 24 145.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune ; BP 43 Douala, Tél. (+237 233 421 509 / Fax 233 426 950 ; E-mail: villededouala@tud.com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune ; BP 43 Douala, Tél. (+237 233 421 509 / Fax 233 426 950 dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune ; B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **16/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois **(03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargée des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 11** du DAO d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA**. Et valable pendant **rente (30) jours** au delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 11** du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) CFA francs** et valable pendant **rente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/08/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) <i>Le Chiffre d'affaires</i>	Oui/non
2) <i>Les références du Cocontractant</i>	Oui/non
3) La Disponibilité du matériel et des équipements	Oui/non
4) <i>L'expérience du personnel d'encadrement</i>	Oui/non
5) Preuve d'acceptation des conditions du marché	Oui/non
6) Attestation de visite de site	Oui/non

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés non manuscrits, motivés et écrits en lettres et en chiffres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950,

Denonciation des cas de corruptions

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **695 298 115 / 679 888 026** à la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°054/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL EN COMPTABILITE ET EN ORGANISATION POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DE LA REGIE AUTONOME DES ROUTES ET CONSTRUCTIONS « 2RC » DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **044/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023** du **19/07/2023**, déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	MAZARS CAMEROUN SA <i>B.P. : 3791 Douala</i>	49 999 500	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur*, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CBO/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN A KAWTAL 2DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT :FONDS PROPRE DE LA COMMUNE - EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de **Betaré-Oya**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un magasin à Kawtal 2 dans la Commune de **Betaré-Oya**, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600:Menuiserie;

Lot 700:Electricité;

Lot 800:Peinture;

Lot 900 : Aménagement VRD.-

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Construction d'un magasin à Kawtal 2	15 000 000 (Quinze millions) de Francs CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fond propre de la commune de Betaré-Oya, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Betaré-Oya** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de Betaré-Oya**, Tél : **651 56 23 41/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de Betaré-Oya**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, placée sous pli cachetée scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83 au plus tard le **18/08/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 17 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 18/07/2013

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN A KAWTAL 2DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.»

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt(120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit, **Trois cent mille (300 000) francs**; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes**, le 18/08/2023 à **11 HEURES** précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Dix millions cinq cent mille (10 000 000)**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moinsdisante**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam

BéTERé-OYA le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE KENTZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES T1 : TELE CENTRE-LYCEE BILINGUE-MARCHE SOIR-INTER RN 10, T2 : SOUS-PREFECTURE-MARCHE ABATTOIR-INTER RN 10-AMADOU GASOIL, T3 : INTER T1-CHEFFERIE-INTER T1, T4 : INTER T1 (BOUBA PETEL)-INTER T1 (GBASSIA). ARRONDISSEMENT DE BOMBE , DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KENTZOU, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'ouverture de quatre (04) tronçons de routes dans la commune de Kentzou, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux sont programmés pour l'exercice 2023

La consistance des travaux concerne les rubriques suivantes :

- Les terrassements et chaussée ;
- L'assainissement et le drainage ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : soixante-dix millions **(26 500 000) FCFA TTC** ;

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot unique :

N° Lot	Désignations	Montant TTC	Caution de soumission (2%)
unique	T1 : TELE CENTRE-LYCEE BILINGUE-MARCHE SOIR-INTER RN 10, T2 : SOUS-PREFECTURE-MARCHE ABATTOIR-INTER RN 10-AMADOU GASOIL, T3 : INTER T1-CHEFFERIE-INTER T1, T4 : INTER T1 (BOUBA PETEL)-INTER T1 (GBASSIA)	26 500 000	530 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINDDEVL, Exercices 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KENTZOU, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale de KENTZOU, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de KENTZOU au Service des Affaires Générales au plus tard **le 16/08/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/RE/DK/C-KENTZOU/SG/CI
PM/2023**

**DU 17/07/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES T1 :
TELE CENTRE-LYCEE BILINGUE-MARCHE SOIR-INTER RN 10, T2 : SOUS-PREFECTURE-MARCHE
ABATTOIR-INTER RN 10-AMADOU GASOIL, T3 : INTER T1-CHEFFERIE-INTER T1, T4 : INTER T1 (BOUBA
PETEL)-INTER T1 (GBASSIA). ARRONDISSEMENT DE BOMBE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE
L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **2%** du coût prévisionnel du marché, soit **540 000 FCFA** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU dans la salle multifonctionnelle de la Mairie de KENTZOU le **16/08/2023 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée et/ou scannée ; fausses déclarations
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Offre technique incomplète ou non conforme ;
- 4) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION		OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	3		
II	Références techniques de l'entreprise	2		
III	Matériels et équipements essentiels	3		
IV	Méthodologie d'exécution	2		
V	Capacité financière	2		
VI	Compréhension du projet	5		
VII	Présentation des offres	3		
TOTAL		20		

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.

15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disant.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de KENTZOU au Service des Affaires Générales.

KENTZOU le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°0043/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 17/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°010/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 05 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN PARCOURS SPORTIF À MOUANKO: CONSTRUCTION D'UN STADE DE BASKET BALL ET DE HAND BALL DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision Municipale N°0042/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 du 17/07/2023

ETS. LA ROSIERE a été retenu comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offre suscitée.

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
ETS. LA ROSIERE	Conforme	Note Tech. = 91,67% (Supérieure à la note requise de 77,77%)	Montant TTC : 34.982.798 FCFA Délai d'exécution : Trois (03) Mois Pas de Rabais	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution.

MOUANKO le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE DZIGUILAO

COMMUNIQUE N°02/C/AC/C-DLAO/CIPM/2023 OU 16/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RAESULTAT DE LA DAO N°01/DC/AC/C-DLAO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO ; EP DONGROSSEI (LOT 1) ; EP MBITOU (LOT 2) ; EP SOUEYE (LOT 3) ET EP DJAOLANE (LOT 4) FINANCEMENT : BIP MINEDUB - EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confert pièce jointe

DZIGUILAO le 16 Mars 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE KENTZOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CK/CIPM/2023 DU 17/07/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA GARE ROUTIERE OUEST DE LA VILLE DE KENTZOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE DEPARTEMENT DE KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA GARE ROUTIERE OUEST DE LA VILLE DE KENTZOU**, dans l'Arrondissement de BOMBE, Département de la KADEY, Région du EST.

2. Consistance des prestations

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION
- MENUISERIE METALLIQUE
- PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

N°	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	25 000 000 (Vingt-cinq Millions) Francs CFA	

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINDDEVEL de l'Exercice 2022, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	25 000 000 (Vingt-cinq Millions) Francs CFA	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques de la Mairie de KENTZOU.
Tél : ; e-mail : communekentzou@gmail.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Mairie de KENTZOU, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la **Recette Municipale de KENTZOU**, d'une somme égale au montant d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, pliées et scellées, accompagnées d'un récépissé sous pli fermé, à la Mairie de KENTZOU, BP : 49 ; Tél : ; e-mail : communekentzou@gmail.com, au plus tard le 24/07/2023 à 10h00. Toute offre non conforme sera écartée sans mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CK/CIPM/2023 DU 17/07/2023, RELATIF AU TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA VILLE DE KENTZOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE DEPARTEMENT DE KADEY, REGION D'ALTA VOLT

Financement : **MINDDEVEL** (RESSOURCES TRAVAIL)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq Cent mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq Cent mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à la mairie de KENTZOU.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

14. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, lors de l'ouverture des pièces du dossier administratif, à l'exception de :
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de :
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- e) Offre Technique incomplète et pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- g) Absence du Fichier numérique World des offres techniques et financières (sous clé USB)
- h) Non obtention d'au moins **22 Oui /27** soit au moins 81% des **critères essentiels**.

11.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- iv) Acceptation des clauses du contrat ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 81% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre est jugée la plus avantageuse après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître Départementale des Travaux Publics du KADEY, (Ingénieur), le cas échéant.

15 – Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ N°000010/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 21 JUIN 2023 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Décision n°000029/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 21 JUIN 2023 et
Par Décision n°000030/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 21 JUIN 2023

Les entreprises **NYONETECH SARL** et **MAHATEU TECHNOLOGIE SARL** ont été retenues comme adjudicataires des lettres-commande, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour les montants et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXÉCUTION
NYONETECH SARL (Lot 1)	37 490 000 (Trente-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix mille) Francs CFA	44 706 825 (quarante-quatre millions sept cent six mille huit cent vingt-cinq) Francs CFA	
MAHATEU TECHNOLOGIE SARL (Lot 2)	26 640 000 (Vingt-six millions six cent quarante mille) Francs CFA	31 768 200 (Trente un millions sept cent soixante huit mille deux cent) Francs CFA	
			60 jours

Lesdites Entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet de lettre-commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 21 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**ADDITIF 1 A LA DEMANDE DE COTATION N°0000003/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA
BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER DE
BUREAU ET D'AUTRES EQUIPEMENTS A L'UGP VIVA-BENOUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LAGDO le 18 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

MINISTERE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 00018/C/MINFI/DGI/DAG/SDBME/SB DU 18/07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 0007/AOIO/MINFI/CIPM/2023 DU 29 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS A YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances communique :

L'Entreprise ci-dessous désignée est déclarée Adjudicataire du marché ci-après détaillé :

AVIS D'APPEL D'OFFRES	DESIGNATION	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION
N°0007/AOIO/ MINFI/CIPM DU 29 MARS 2023	Travaux de maintenance de l'immeuble de la Direction Générale des Impôts (DGI) à Yaoundé	203 381 337 (Deux cent trois millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent trente-sept)	242 532 244 (Deux cent quarante-deux millions cinq cent trente-deux mille deux cent quarante-quatre)	NEW DESIGN BUILTSHINE BP : 30320 Yaoundé	Douze (12) mois

Il invite par conséquent l'Adjudicataire à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts pour la finalisation du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine.

Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Juin 2023

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°06745/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 18/07/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES EQUIPEMENTS MUMMUS A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par decision N °06744/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 18/07/2023 l'appel d'offres international ouvert N°061/23/AOIO/SDCC/CIPM du 27 avril 2023 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenues, pour les motifs ci-après, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOT UNIQUE	SOUSSIONNAIRES	MOTIF
Fourniture d'un lot de brosse pour les équipements LUMMUS à la SODECOTON.	MCL CORPORATION : B.P 871 GAROUA	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'évaluation des critères essentiels (note obtenue 57,14 % inférieure 70 %)
	CMTS : B.P 12956 DOUALA	Eliminé pour absence de la convention d'agrément entre le distributeur et le fabricant

GAROUA le 18 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE KENTZOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2023 DU 17/07/2023, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE AVEC GUERITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KENTZOU(CMA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **N° 010 /AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2023 du 17/07/2023**, dans l'Arrondissement de la **BOMBE**, Département de la **KADEY**, Région **DE L'EST**.

2. Consistance des prestations

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION
- - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- ELECTRICITE
- PEINTURE

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	Construction d'un mur de clôture avec guérite au centre médical d'arrondissement de Kentzou (cma),	KENTZOU	BOMBE	Commune de KENTZOU

3. Cout Prévisionnel

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

1	Construction d'un mur de clôture avec guérite au centre médical d'arrondissement de Kentzou (cma),	8000 000 (Huit Millions) Francs CFA	
---	---	-------------------------------------	--

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 du MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE (MINSANTE), en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Construction d'un mur de clôture avec guérite au centre médical d'arrondissement de Kentzou (cma),	8000 000 (Huit Millions) Francs CFA	

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques
e-mail : communekentzou@gmail.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de KENTZOU, BP : 08; Tél : 675 07 55 34 ; e-mail :
l'Original de la Quittance de versement à la **Recette Municipale de KENTZOU**, d'une somme non remboursable de **seize mille**

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués et récépissé sous plis fermé, au Service des Affaires Générales de la Mairie de KENTZOU, BP : 49 ; Tél 6 75 07 55 34 ; e-mail devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2023 DU 17/07/2023
GUERITE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE KENTZOU(CMA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBARDIERE**

Financement : BIP MINSANTE Exercice 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un professionnel chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions des dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un professionnel chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions des dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu dans la salle multifonctionnelle de la mairie de KENTZOU.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, lors de l'ouverture des pièces du dossier administratif, à l'exception de :
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de :
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- e) Offre Technique incomplète et pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- g) Absence du Fichier numérique World des offres techniques et financières (sous clé USB)
- h) Non obtention d'au moins **19 Oui /23** soit au moins 80% des **critères essentiels**.

11.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- iv) Acceptation des clauses du contrat ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître Départementale des Travaux Publics du KADEY, (Ingénieur), le cas échéant.

15 – Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

COMMUNE DE KENTZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX : DE LOT 1 : LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE ; LOT 2 : LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ À BÉTAIL ; LOT 3 : LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL. DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de Lot 1 : La construction d'un gymnase ; Lot 2 : La construction du marché à bétail ; Lot 3 : La construction du restaurant municipal, **dans la commune de KENTZOU.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES - TERRASSEMENTS;
- FONDATIONS ;
- BÉTON ARMÉ EN ÉLÉVATION ;
- MAÇONNERIE ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUES ;

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des présents travaux sont de

Lot 1 : La construction d'un gymnase (Quarante cinq millions) 45 000 000 de Francs CFA.

Lot 2 : La construction du marché à bétail (Quarante deux millions huit cent vingt six milles cent trois) 42 826 103 de Francs CFA.

Lot 3 : La construction du restaurant municipal (Quarante un millions trois cent quatre vingt neuf milles cent quatre vingt trois) 41 389 183 de Francs CFA.

4. Allotissement

.Le soumissionnaire peut postuler les trois lots, mais ne peut se faire attribuer qu'un seul lot

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par **EU / KfW / REPUBLIQUE DU CAMEROUN.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de la **Mairie de Kentzou**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Générales de la **Commune de Kentzou**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **130 000 (Cent trente mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Kentzou**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° _____ /AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023POUR LES TRAVAUX DE Lot 1 : La construction d'un gymnase ;

Lot 2 : La construction du marché à bétail ;

Lot 3 : La construction du restaurant municipal.

DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

1. 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de Lot 1 : La construction d'un gymnase ; Lot 2 : La construction du marché à bétail ; Lot 3 : La construction du restaurant municipal, **dans la commune de KENTZOU.**

1. 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES - TERRASSEMENTS;
- FONDATIONS ;
- BÉTON ARMÉ EN ÉLÉVATION ;
- MAÇONNERIE ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUES ;

1. 3. Allotissement

Le soumissionnaire peut postuler les trois lots, mais ne peut se faire attribuer qu'un seul lot

1. 4. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

1. 5. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels des présents travaux sont de

Lot 1 : La construction d'un gymnase (Quarante cinq millions) 45 000 000 de Francs CFA.

Lot 2 : La construction du marché à bétail (Quarante deux millions huit cent vingt six milles cent trois) 42 826 103 de

Francs CFA.

Lot 3 : La construction du restaurant municipal (Quarante un millions trois cent quatre vingt neuf milles cent quatre vingt trois) 41 389 183 de Francs CFA.

1. 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

1. 7. Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par **EU / KfW / REPUBLIQUE DU CAMEROUN.**

1. 8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et d'un montant égal à Lot 1 : **450 000(Quatre cent cinquante mille) francs CFA** Lot 2 : **430 000(Quatre cent trente mille) francs CFA** Lot 3 : **42 0 000(Quatre cent vingt mille) francs CFA**, d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

1. 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de la **Mairie de Kentzou**, dès publication du présent avis.

1. 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Générales de la **Commune de Kentzou**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **130 000 (Cent trente mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Kentzou**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placées sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Kentzou**, sise au Service des Affaires Générales au plus tard **le _____ à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
012/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX : DE

Lot 1 : La construction d'un gymnase ;

Lot 2 : La construction du marché à bétail ;

Lot 3 : La construction du restaurant municipal.

DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »



Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et d'un montant égal à Lot 1 : **450 000(Quatre cent cinquante mille) francs CFA** Lot 2 : 430 000(**Quatre cent trente mille) francs CFA** Lot 3 : 42 0 000(**Quatre cent vingt mille) francs CFA**, d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 14/08/2023 à **11 heures** précises à la **Mairie de Kentzou** dans la salle Multifonctionnelle par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

v Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- L'absence de la caution de soumission.

v Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;

v Note de l'offre technique inférieure à **20 sur 25**

v Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

1. b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de **Kentzou** attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de KENTZOU (Service des Affaires Générales) au numéro : 694881825

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.

KENTZOU le 20 Juillet 2023

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**NATIONAL OPEN CALL FOR TENDER NOTICE IN EMERGENCY PROCEDURE
N°018/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF R+1 AT GOVERNMENT
BILINGUAL AND PRIMARY SCHOOL (G.B.P.S.) OF THE CITY OF PALMIERS DOUALA 5TH SUB DIVISION,
WOURI DIVISION**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

**AS PART OF THE EXECUTION OF THE 2023 OF THE MUNICIPAL BUDGET, THE MAYOR OF THE
ARRONDISSEMENT COMMUNE OF DOUALA VTH, CONTRACTING AUTHORITY, IS LAUNCHING AN OPEN
NATIONAL CALL FOR TENDERS N°018/AONO/ CAD5/CIPM/2023 OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION
WORKS OF R+1 AT GOVERNMENT BILINGUAL AND PRIMARY SCHOOL (G.B.P.S.) OF THE CITY OF
PALMIERS DOUALA 5TH SUB DIVISION, WOURI DIVISION.**

2. Nature of services

The services of this contract include for each lot are:

- 1) STUDIES, SITE INSTALLATION AND PRELIMINARY WORK
- 2) FOUNDATIONS
- 3) MASONRY – GROUND FLOOR AND UPPER FLOOR ELEVATION
- 4) PAINT
- 5) ELECTRICITY
- 6) FRAME AND COVER
- 7) METAL JOINERY
- 8) VRD

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is: **100 000 000 (One hundred million) FCFA.**

4. allotment

The works that are the subject of this call for tenders are made up of one lot.

5. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is reserved for companies governed by Cameroonian law or any other group involving Cameroonian economic operators enjoying the required legal, technical and financial capacities.

6. Financing

The works covered by this call for tenders are financed by the **Municipal Budget, Fiscal Year 2023.**

7. Consultation of tender file

The Call for Tenders file can be consulted every day during working hours, at the Markets Service of the Town Hall of Douala 5 doors 309 of the building head office B.P: 10171 Douala as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The Tender File can be obtained every day during working hours at the Public Procurement Service of the Town Hall of Douala 5th Doors 309 the headquarters building BP: 10171 Douala upon publication of this notice, against presentation of a receipt payment of a non-refundable sum of: 100,000 (One hundred thousand) CFA francs payable to the Revenue of the Douala 5th

9. Submission of bids

Each offer written in French or English must reach the Town Hall of Douala 5 of the head office building, door 309 no later than **17/08/2023 at 12 AM** . time. The required administrative documents must imperatively be produced in originals or copies certified true by any competent authority in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders.

They must imperatively be valid on the date of submission of tenders. Tenders must bear the mention:

NATIONAL OPEN CALL FOR TENDER NOTICE IN EMERGENCY PROCEDURE N°0018/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF R+1 AT GOVERNMENT BILINGUAL AND PRIMARY SCHOOL (G.B.P.S.) OF THE CITY OF PALMIERS DOUALA 5TH SUB DIVISION, WOURI DIVISION

"ONLY TO BE OPENED IN THE COUNTING SESSION"

Presentation of the Offer

Under penalty of rejection, the folds must comply with the requirements of the tender dossier (RPAO) The tenderer must produce his offer in seven (09) copies including one (01) original and eight (08) copies.

Each offer must be written in French or English and presented in a single envelope containing three (03) envelopes (one for the administrative volume, one for the technical volume and one for the financial volume). The envelopes and the envelopes must be closed and sealed with the composition and the particulars as indicated in the RPAO.

10. Delivery deadline

The maximum execution time provided by the Client for carrying out the work is three (03) months.

11. Bid bond

Each tenderer must attach to his administrative documents, a bid bond established by an approved first-rate bank or one of the insurance companies approved by the Ministry in charge of Finance and listed in Exhibit 12 of the DAO in the amount of: 2 000 000 FCFA (Two million) FCFA.

It is at most equal to 2% of the estimated cost of the contract in accordance with the order in force and valid for thirty (30) days beyond the (deadline) date of validity of the offers.

The other required administrative documents must imperatively be produced in originals or certified true copies by the issuing department or a competent administrative authority, in accordance with the provisions of the specific regulations of the call for tenders. They must be dated less than three (03) months preceding the date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Call for Tenders.

12. Admissibility of bids

Under penalty of rejection, the required documents from the administrative file must be produced in originals or in certified true copies by the issuing department or competent administrative authority in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must be dated less than three (03) months preceding the date of submission of tenders.

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Invitation to Tender File will be declared inadmissible. In particular the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-compliance with the models of the documents indicated in the Bidding Document, will result in the outright rejection of the offer without any recourse.

13. Opening of bids

The opening of the folds will be done in one step

The opening of tenders will take place on **17/08/2023 at 1 p.m.** by the Internal Public Procurement Commission of the Douala Commune v in the meeting room of the headquarters building.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

The reading of any discounts indicated in article 25.3 of the RGAO is mandatory, in the same forms as those of the financial bid and all the elements mentioned.

The tenderer must take all the necessary measures to be validly represented at the opening sessions, in order to validly defend his case and his rights.

14. Evaluation criteria

The evaluation of the offers will be done at the triple Administrative, Technical and Financial plan according to eliminatory criteria, and according to the essential criteria according to the binary system (yes / no)

eliminatory criteria:

1. False declaration or forged document; substitution of parts and scams
2. Lack of a quantified unit price in the BPU, DQE and SDP (financial offer)
3. Absence of the bid bond in the Administrative offer at the opening
4. Administrative documents not in conformity or not regularized within 48 hours after the counting.
5. Lack of a declaration of honor for not having abandoned a market in the past three years
6. Appear in the annual directory of failing companies established by ARMP.
7. Technical score less than 6/8 of essential criteria.

supervisory staff Yes / No

essential criteria:

The criteria relating to the qualification of candidates will relate to:

- 1) Presentation of the offer **Yes / No**
- 2) Financial capacity and turnover **Yes / No**
- 3) Company references **Yes / No**
- 4) Supervisory staff **Yes / No**
- 5) Material and essential equipment **Yes / No**
- 6) Methodological note (organization of supply planning, understanding of the project)
.....**Yes / No**
- 7) Acceptance of CCAP and CCTP market conditions initialed on all pages and signed and dated on the last page whith the general manager
- 8) Site visit report signed on honor plus color photos **Yes / No**

The offer is validated after satisfying at least 6/8 of these criteria.

Financial evaluation conditions

At the end of the technical evaluation, the Financial Offers of the bidders which were not eliminated during the technical evaluation, will be evaluated financially.

Financial evaluation

The evaluation of the financial offer will be based on the corrected amount of the Bidder's Bid. It will consist of analyzing the consistency of prices as well as verifying the calculations and all the related requirements.

15. Award

At the end of the various deliberations, the award will be made to the tenderer who submitted the lowest-priced compliant, administratively, technically and financially tender offer.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for 90 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from contract department of Douala 5 Council third floor, Door 309 Tel: 233 47 15 87

DOUALA le 20 Juillet 2023

Le MAYOR

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats de la demande de cotation N N°01/DC/CAY1^{er}/CIPM/2023 DU 14/06/2023 pour l'acquisition du matériel et fournitures scolaires (paquet minimum) a la Commune d'Arrondissement de Yaounde 1^{er}, en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	GMIC Sarl
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique et Financière	Montant FCFA TTC : 18 000 000
Délai de livraison	1 MOIS

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à **GMIC Sarl**

L'attributaire, **GMIC Sarl**, BP : 4801- Yaoundé, TEL : 699 92 22 96, représenté par Monsieur NGUENKAM Pierre, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE BALI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°007/ONIT/ BC/BCITB/2023 OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE ROUND BALI URBAN IHC IN BALI SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. PHASE I BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINTCAF PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor BALI Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender for THE CONSTRUCTION OF A FENCE ROUND BALI URBAN IHC IN BALI SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. PHASE I BY EMERGENCY PROCEDURE**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory work
- Earth works
- Drainage works
- Equipment

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 12,000,000(Twelve million) FCFA.

4. Allotissement

The works consist of a unique lot as follows:

FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE ROUND BALI URBAN IHC IN BALI SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. PHASE I.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of MINDEVEL.

7. Consultation du Dossier

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of MINDEVEL

8. Acquisition du Dossier

The tender file shall be obtained from the BALI Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **20 000 CFA francs** (Twenty thousand Francs CFA), payable at the BALI Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the BALI Council not later than **11/08/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**N°007/ONIT/ BC/BCITB/2023****OF 18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE ROUND BALI URBAN IHC IN BALI SUBDIVISION,
MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. PHASE I>>****BY EMERGENCY PROCEDURE*****“To be opened only during the bid-opening session”*****10. Delai de Livraison**

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **90 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **240,000 CFA (two hundred and forty thousand Francs CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **11/08/2023** at **11:00 AM** local time, in the conference hall of the BALI Council. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** False declaration or falsified documents;
2. **2.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
3. **3.** Non-compliance with model bid
4. **4.** Incomplete financial file;
5. **5.** Absence of a quantified unit price;
6. **6.** Non respect of **75%** of essential criteria;
7. **7.** Name of company suspended by MINMAP or the non-completion of any project in the previous years
8. **8.** Financial capacity below a third of the estimated cost

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the the BALI Council Office.

BAMENDA le 18 Juillet 2023

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DECISION N° 000478/D/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 DU PORTANT RÉSULTATS ATTRIBUTION DES RÉSULTATS DE PASMI N°0014/ASMI/PATDHS/UGP- MINEE/SPM/2023 DU 11 JANVIER 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, CHEF DU PANEL ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DANS LE CADRE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Vu la Convention de financement du 28 février 2019 ;

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et Complété par le Décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 Novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et l'Energie ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'ASMI N°0014/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2023 du 11 janvier 2023 pour la sélection d'un Environnementaliste, Chef du panel environnemental et social dans le cadre du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS) UGP-MINEE.

DECIDE :

Est déclaré attributaire du Contrat dont l'ASMI est sus référencé, le consultant suivant :

Nom et adresse	Durée	Montant TTC
Monsieur OLICHON Sébastien Tel: +33 7 85 08 34 63 E-mail: sebastienolichon@yahoo.fr FRANCE	Vingt (20) mois	En EUROS : 152 295 En FCFA : 99 899 212

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE KENTZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/A0N0/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/DU 17 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BLOC MATERNITE AU CSIDEMBILE. COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines localités de la commune de KENTZOU, dans le Département de la Kadey.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : Douze millions francs (12 000 000)

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès service technique de la Mairie de KENTZOU dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de KENTZOU (Service des Affaires Générales) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de KENTZOU d'un montant de **24 000F (Vingt quatre mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme Générales) au plus tard copies marqués comme tels, devrait parvenir à la Mairie de la Commune de KENTZOU (Service des Affaires Générales au plus tard le **14 Aout 2023 à 10 heures** précises contre récépissé et devront porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/A0N0/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/DU 17 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU BLOC MATERNITE AU CSIDEMBILE. COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **240 000F (deux cent quarante mille)FCFA** pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **14 Aout 2023 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salie multifonctionnelle de la Mairie de KENTZOU en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation**1- Principaux critères éliminatoires**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièces scannées;
- Offre dossier administratif non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre02 éléments
- B - Références07 éléments
- C - Personnel d'encadrement11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie05 éléments
- E - Matériel05 éléments

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de KENTZOU (Service des Affaires Générales) au numéro : 694881825

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.

KENTZOU le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000019/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA RENOVATION DES INSTALLATIONS DES SYSTEMES ELECTRIQUES DU BATIMENT PRINCIPAL ET DES ANNEXES A ET B DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 27 098 04 34 00 01 524112.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la rénovation des installations des systèmes électriques du bâtiment principal et des annexes A et B du département ministériel dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, consistent à la rénovation des installations des systèmes électriques du bâtiment principal et des annexes A et B du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres. Lesdits travaux sont répartis suivant les sites ainsi qu'il suit :

1 : BATIMENT PRINCIPAL ET ANNEXE A :

- l'installation et repli de chantier;
- Connexion réseau de terre / réseau des masses ;
- Réhabilitation tableau général basse tension normal (TGBT N) (bâtiment principale) ;
- Création tableau général basse tension normal (TGBT N) (Annexe A) ;
- Etiquetage et normalisation des tableaux divisionnaires d'étages ;
- Séparation des circuits électriques selon les normes ;
- Installation d'un paratonnerre contre les effets de la foudre (annexe A) ;
- Remplacement des lampes défectueuses aux lieux indiqués par le maître d'ouvrage ;
- Elaboration d'un profil de charges des bâtiments via un analyseur de réseau sur une durée de 3 semaines ;
- Rédaction des schémas électriques et constitution d'un dossier maintenance des bâtiments .

2 : BATIMENT ANNEXE B

- Création tableau général basse tension normal (TGBT N) ;
- Etiquetage et normalisation des tableaux divisionnaires ;
- Séparation des circuits électrique selon les normes et installations des boites de dérivation par connexion ;
- Elaboration d'un profil de charges de bâtiments via un analyseur de réseau sur une durée de 3 semaines ;

Rédaction des schémas électriques et constitution d'un dossier maintenance des bâtiments .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'exercice 2023, imputation : 57 27 098 04 34 00 01 524112.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2^{ème} étage, Porte 210.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

La version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2^{ème} étage, porte 210, au plus tard **le 10 AOÛT 2023 à 14 H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000019/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA RENOVATION DES INSTALLATIONS DES SYSTEMES ELECTRIQUES DU BATIMENT PRINCIPAL ET DES ANNEXES A ET B DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

9. Delai de Livraison

Le coût prévisionnel du projet est de **vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de

quatre cent mille (400 000) francs CFA.

La validité de cette caution est de trente jours (30) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes, conformément aux stipulations du RPAO.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 10 AOÛT 2023 à **15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ainsi que la grille d'évaluation.

a. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation de visite du site assortie de photos signées sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 80% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- Dossier technique incomplet (conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée).

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire (*Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics*).

b. Critères essentiels de qualification :

- Capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Méthodologie et planning ;
- Service après-vente
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Références générales justifiées de l'entreprise dans le domaine ;
- Présentation générale de l'Offre ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

Seules les offres ayant obtenues une note supérieure ou égale à **80% des critères essentiels** seront qualifiées pour la suite de la procédure.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de dépôt desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2ème étage, Porte 210.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

ELANGA OBAM GEORGES

COMMUNE DE KENTZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A LOLO, DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de **construction d'une aire d'abattage à LOLO, dans la commune de KENTZOU.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES - TERRASSEMENTS;
- FONDATIONS ;
- BÉTON ARMÉ EN ÉLÉVATION ;
- MAÇONNERIE ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUES ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présents travaux est de **10 000 000 (Dix millions)** de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de la **Mairie de Kentzou**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Générales de la **Commune de Kentzou**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Kentzou**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placées sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Kentzou**, sise au Service des Affaires Générales au plus tard **le 16/08/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 009/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A LOLO, DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **200 000 (Deux cent mille) francs CFA**, d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 16/08/2023 à **11 heures** précises à la **Mairie de Kentzou** dans la salle Multifonctionnelle par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

v Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- L'absence de la caution de soumission.

v Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;

v Note de l'offre technique inférieure à **20 sur 25**

v Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

1. b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de **Kentzou** attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de KENTZOU (Service des Affaires Générales) au numéro : 694881825

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.

KENTZOU le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE DE BALI

REQUEST FOR QUOTATION N°005/RQ/BC/BCITB/2023 OF 18/07/2023, FOR THE EQUIPMENT OF THE AQUACULTURE CENTER IN BALI COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE RELAUNCH

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of public investment fund and to promote the social economy sector and handicraft in BALI Council area, the Mayor of BALI Council, Contracting Authority, on behalf of the Republic of Cameroon, hereby launches, a Request for Quotation **FOR THE EQUIPMENT OF THE AQUACULTURE CENTER IN BALI COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

2. Consistance des prestations

The services of this request for quotation include the supply of;

1. Installation;
2. Supply of a hatchery for the production center in BALI;
3. Supply of an extruder for the production center in BALI;
4. Supply of Clarias (Mud fish) fingerlings for the production center in BALI;
5. Supply of Tilapia fish fingerlings for the production center in BALI;
6. Supply of broodstocks for the production center;
7. Supply of office and training materials.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost is 27,200,000 (Twenty seven million two hundred thousand) FCFA

4. Allotissement

Lot	Name of project	Estimated cost of project	Amount of bid bond	AUTHORIZATION
01	SUPPLY OF FINGERLINGS TO FISH FARMERS AND TO THE FINGERLINGS PRODUCTION CENTER IN BALI SUB DIVISION	27,200,000 <i>(Twenty seven million two hundred thousand)</i> F CFA	544,000 <i>(Five hundred and Forty four thousand)</i> F CFA	imputation

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian companies and business concerned that have proven experience in the field of Supplies of equipment's and materials

6. Financement

MINEPIA–PUBLIC INVESTMENT FUND-2023

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted at the BALI Council office during working hours, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the BALI Council office, with effect from the date of signature of this Tender Notice, upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **48,000** (Forty eight thousand) Francs CFA payable at the BALI Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in **07** copies including the original file and **06** copies not later than **11/08/2023** at **10:00** AM local time in sealed envelopes, in the BALI Council Office and should carry the inscription:

**REQUEST FOR QUOTATION N°005/RQ/BC/BCITB/2023 OF 18/07/2023, FOR THE EQUIPMENT OF THE
AQUACULTURE CENTER IN BALI COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY
EMERGENCY PROCEDURE**

« To be opened only during the Tenders Board Opening session ».

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be **two (02) calendar months**, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of 544,000 (Five hundred and Forty four thousand) **FCFA** and valid for thirty (21) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

The file may be consulted and obtained at the BALI Council office, with effect from the date of signature of this Tender Notice, upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **48,000** (Forty eight thousand) Francs CFA payable at the BALI Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

13. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **11/08/2023** at **11:00 AM** in the Conference Hall of BALI Council, by the Internal Tender's Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

A.1- Administrative documents

- 1- Absence of bid bond in the administrative file;
- 2- Deadline for delivery higher than prescribed;
- 3- False declaration or falsified documents;
- 4- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 5- Absence or nonconformity of a document in the administrative file which is not provided by the bidder within 48hours after opening as requested by the tender's board.

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Technical organization of the works;
- 5- Logistics;
- 6- Attestation and report of site visit;
- 7- Draft purchase order duly filled initialed in all pages signed and dated on the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder whose bid fulfils the required technical and financial (**total without taxes**) criteria and is deemed to be the lowest, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **75%** of "Yes".

16. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (60) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the BALI Council.

BAMENDA le 18 Juillet 2023

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N° 017/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF
18/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE IN CERTAIN PUBLIC SCHOOLS OF THE
MUNICIPALITY.**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the Investment Budget of the municipality, for the period 2023, the Mayor of Douala 5th, Project Owner, launches an Open National Call for Tenders for **THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE IN CERTAIN PUBLIC SCHOOLS IN THE COMMUNE.**

2. Nature of services

The services to be performed are defined in the Description appended to the Call for Tenders file and consist of:

LOT 100: SITE INSTALLATION
LOT 200: CONSTRUCTION OF A RAISED CASTLE
SET 300: ACCESSORIES
LOT 400: CONNECTION TO THE EXISTING NETWORK
LOT 500: DRILLING
LOT 600: DEVELOPMENT AND PUMPING TEST
LOT 700: DISINFECTION AND SAMPLING FOR ANALYSIS
LOT 800: PUMPING
LOT 900: MISCELLANEOUS

3. Estimated cost

For a budgetary provision of **18,000,000 (Eighteen million CFA francs) per lot. That is 36,000,000 for the two lots.**

4. allotment

The works are divided into two lots

LOT 1 :	<ul style="list-style-type: none">● Ecole publique de PK12● Ecole publique de PK20
LOT 2 :	<ul style="list-style-type: none">● Ecole publique de Mbangué● Ecole Maternelle et primaire publique de Bonagang

NB: A single bidder may be awarded more than one lot

5. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to Cameroonian companies specializing in defined services, in compliance with the regulations in force, and possessing the required administrative, technical and financial capacities. The participation of companies in a consortium or subcontracting is allowed in accordance with the regulations in force.

6. Financing

The services covered by this consultation are financed by the budget of the Commune Fiscal Year 2023, for a budgetary provision of 18,000,000 (Eighteen million CFA francs) per lot. That is **36,000,000** for the two lots.

7. Consultation of tender file

The Call for Tenders file can be consulted every day during working hours, at the Markets Service of the Town Hall of Douala 5 doors 309 of the headquarters building BP: 10171 Douala Tel: 233 47 15 87 upon publication of this notice .

8. Acquisition of tender file

The Tender File can be obtained every day during working hours at the Public Procurement Service of the Town Hall of Douala 5th Doors 309 of the BP headquarters building: 10171 Douala Tel: 233 47 15 87 upon publication of this notice, against presentation of a receipt for payment to the municipal recipe of a non-refundable sum of: 40 000 (forty thousand).

9. Submission of bids

The tenderer must produce his offer in nine (09) copies, therefore one (01) original and eight (08) copies; Under penalty of rejection each offer must be written in French or in English, and presented in a single envelope containing three sub-folders (one for the ADMINISTRATIVE FILE, one for the TECHNICAL PROPOSAL and one for the FINANCIAL OFFER).

Envelopes and sub-envelopes must be closed and sealed with the compositions and mentions indicated in the consultation rules. The single fold must bear only the following mention:

**OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS IN EMERGENCY PROCEDURE N°017/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF
18/07/2023**

**FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE IN CERTAIN PUBLIC SCHOOLS OF THE MUNICIPALITY
Lot.....**

«be opened only during the counting session"

sion"

10. Delivery deadline

The execution period provided by the Project Owner, Contracting Authority for the execution of the works is **three (03) months** from the date of notification of the work start-up service order.

11. Bid bond

Each bidder must attach to his administrative documents, under penalty of rejection of his bid, a bid bond of a minimum amount of 360,000 FCFA (three hundred sixty thousand CFA francs) For each lot established according to the model indicated in the DAO,

by a first-class banking institution or insurance company approved by the Ministry in charge of finance, and valid for one hundred and twenty (120) days beyond the initial date of validity of the offers.

12. Admissibility of bids

Each offer written in French or English must reach the Town Hall of Douala 5 on the third floor of the head office building door 309 no later than **16/08/2023 at 12 a.m.** The required administrative documents must imperatively be produced in originals or copies certified true by any competent authority in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders.

They must imperatively be valid on the date of submission of tenders. Tenders must bear the mention:

Under penalty of rejection, the documents of the administrative file required must be produced in originals or in copies certified true by the issuing department or competent administrative authority in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be dated less than three (03) months preceding the date of submission of tenders.

Any incomplete bid in accordance with the requirements of the Call for Tenders Dossier will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance or the non-compliance with the models of the documents indicated in the Call for Tenders File, will result in the pure and simple rejection of the offer without any recourse.

13. Opening of bids

Bids will be opened in one time

The opening of tenders will take place on **16/08/2023 at 1 p.m.** by the Internal Commission for Public Procurement of the Douala 5th Commune in the meeting room of the headquarters building of the Town Hall.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice.

It is mandatory to read any discounts indicated in article 25.3 of the RGAO, in the same forms as those of the financial bid and all the elements mentioned.

The tenderer must take all necessary measures to be validly represented at the opening sessions, in order to validly defend his file and his rights.

14. Evaluation criteria

The assessment of the offers will be made at the triple administrative, technical and financial level according to the binary mode (YES/NO).

Specific eliminatory criteria:

Any offer that does not comply with the requirements of the Call for Tenders Dossier will be declared inadmissible, in particular:

- Absence of the bid bond at the opening
- Technical score less than or equal to 75% of the essential criteria
- False statement or falsified document; part substitution
- Absence of a quantified unit price in the BPU (financial offer) in the quote and in the price sub-detail.
- Administrative document(s) non-compliant and not regularized within 48 hours after the counting.
- The absence of a sworn statement of non-abandonment of a public contract over the last 03 (three) years and non-presence on the list of the directory of suspended companies of the ARMP.

12-2. Essential criteria

The criteria relating to the qualification of candidates will relate to:

- 1) Presentation of the offer,
- 2) The detailed site visit report signed on honor accompanied by a photographic report.
- 3) Turnover and financial capacity
- 4) Company references
- 5) The availability of logistical means;
- 6) The experience of the supervisory staff
- 7) Proof of acceptance of the market conditions: CCAP and CCTP initialed on all pages, signed and dated on the last page by the company's general manager.
- 8) The methodological note

Failure to comply with 06 (Six) of these criteria results in the elimination of the offer. (6/8).

Financial evaluation conditions

At the end of the technical evaluation, the Financial Offers of the tenderers who have not been eliminated during the technical evaluation, will be evaluated.

Financial evaluation

The evaluation of the financial offer will be based on the corrected amount of the Offeror's Offer. It will consist of analyzing the consistency of prices, as well as checking the calculations and all the related requirements.

15. Award

The Contracting Authority will award the Contract to the Tenderer whose tender has been recognized as essentially compliant with the Tender Documents and who has the technical and financial capacities required to perform the Contract satisfactorily and whose tender was evaluated as the lowest price including, where applicable, the proposed discounts.

16. Validity of bids

Tenderers remain committed to their tenders for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Additional information of a technical nature can be obtained during working hours from the Public Procurement Service Mairie de Douala 5ème. Door 309 Tel: 233 47 15 87.

Denunciation

Any act of fraud and corruption can be reported to the Anti-Corruption Unit of MINMAP answering the number 675 20 57 25 and 699 37 07 48.

DOUALA le 18 Juillet 2023

Le MAYOR

MFEUNGWANG Richard

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°054/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL EN COMPTABILITE ET EN ORGANISATION LA MISE EN PLACE DE LA REGIE AUTONOME DES ROUTES ET DES CONSTRUCTIONS « 2RC » DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° **009/AONO/CUD/CIPM/2023 du 27 Mars 2023** pour le recrutement d'un Cabinet Conseil en Comptabilité et en Organisation pour accompagner la mise en place de la régie autonome des routes et des constructions « 2RC » de la Ville de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 04 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 11 Mai 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du 25 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 05 Juin 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N° **028/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 05 Juin 2023** ;

Considérant le Procès-Verbal de Négociation du 20 juin 2023;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
	MAZARS CAMEROUN SA <i>B.P. : 3791 Douala</i>	49 999 500	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09540/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 18.07.2023 RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE « CAA MAG ».

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
627 100 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE « CAA MAG »**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'édition du rapport annuel 2022 et l'édition du magazine « CAA MG » Les descriptifs détaillés de ces documents sont précisés dans la pièce N°5 (Spécifications Techniques) du présent dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-quatre millions cinq cent mille (24 500 000) Francs CFA TTC** répartis ainsi qu'il suit :

- L'édition du rapport d'activité 2022 : **Treize millions cinq cent mille (13 500 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises ;**
- L'impression et la mise à disposition du magazine d'informations de la CAA « CAA MAG » : **Onze millions (11 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres fait l'objet d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute société ou entreprise de droit camerounais, spécialisée dans l'édition et l'impression des documents.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'investissement de la CAA, exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire **627 100 100**, rubrique « **CATALOGUES ET IMPRIMÉS PUBLICITAIRES** ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites www.caa.cm, www.marchéspublics.cm et www.armp.cm. Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **exclusivement en ligne.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel :222 22 22 26/222 22 01 87, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, dans le compte N° 33 59 88 600001-94 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **29.08.2023** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchéspublics.cm ; Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement sis au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09540/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 18.08.2023 RELATIF À L'ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL 2022 ET DU MAGAZINE « CAA MAG ».
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture de ces équipements est de trente (30) jours après à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.
Les fournitures seront livrées à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au boulevard du 20 Mai.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **de quatre cent quatre-vingt dix mille (490 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de conférences sise au 5^{ème} étage immeuble CAA, le **29.08.2023 à 15 heures**, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;
- Score technique inférieur à 80% de « OUI » ;
- Non-conformité à 100% des spécifications techniques de la fourniture ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

CRITÈRES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (oui/non), sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- La Présentation générale de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Caractéristiques techniques des documents ;
- Planning et délais de livraison ;
- Preuve d'acceptation du marché.

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins **80 % de « OUI »** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de conformité pour l'essentiel et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau – 1, porte S1.08 de l'immeuble siège de la CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01 Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE GOULFEY

DECISION N° 006/D/C/GFEY/SG/2023 DU 07/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/DAONO/C-GFEY/CIPIV1/2023 DU 07/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DE CINQUANTE(50) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS DE LA COMMUNE DE GOULFEY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 11 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Goulfey

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article V': L'Entreprise ETS AL-HABIB BP i Kousseri, est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de réalisation de cinquante(50) lampadaires solaires dans de la Commune de Goulfey, aux conditions ci-après :

> Montant TTC : 97 880 000 de Francs CFA

^ Délai d'exécution : Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin.

GOULFEY le 24 Avril 2023

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°020/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
PASSERELLE ENTRE BEPANDA YONYON ET MAKEPE MISSOKE DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la CAD 5, exercice 2023, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE ENTRE BEPANDA YONYONG ET MAKEPE MISSOKE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
- TRAVAUX GROS ŒUVRE
- TRAVAUX DE FINITION ET AMÉNAGEMENT DES ACCÈS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **18 000 000 F CFA (Dix-huit millions francs cfa) TTC.**

4. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la CAD5, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 portes 309 de l'immeuble siège dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 porte 309 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au Service des marchés porte 309 de l'immeuble siège au plus tard le **21/08/2023 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°020/ AONO/CAD5/CIPM/2023 du 19/07/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE ENTRE BEPANDA YONYONG ET MAKEPE
MISSOKE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DÉPARTEMENT DU WOURI
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en **09 (neuf) exemplaires** dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plies doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels qu'indiqués dans le RPAO.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **360 000 (Trois cent soixante mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **21/08/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Note technique inférieure ou égale à 75% des critères essentiels
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
- Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.
- présence sur la liste du répertoire des entreprises suspendues de l'ARMP.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre,
2. La visite du site signée sur l'honneur.
3. Le chiffre d'affaires
4. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) : 20 000 000 f cfa
5. Les références de l'Entreprise
6. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
7. L'expérience du personnel d'encadrement
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page par le Directeur General.
9. La note méthodologique

Le non-respect de **07 (Sept)** de ces critères entraîne l'élimination de l'offre.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date de remise de celle-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services des marchés porte 309 de la Mairie B.P : 10171 Douala.

Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 748

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

AVIS D'ATTRIBUTION N° 006/AA/PDRI-CL/COORD/EPM/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PÉRIMÈTRES HYDROAGRICILES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE GOULFEY, LOGONE-BIRNI ET MAKARY (LOT 2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. 1. Note d'information

date de Publication:	JDM: 16/02/2022; CT: 08/02/2022; BID – UNDB – DG MARKET: 13/03/2022
pays:	Cameroun
Agence D'Execution:	Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet:	Projet de Développement Rural Intégré Chari - Logone
Numéro du Mode de financement :	CMR 1001
Titre de l'Appel d'offres:	Travaux d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les arrondissements de Goulfey, Logone-Birni et Makary dans
Numéro du Lot et nom (Si différent du nom de l'offre):	Lot 2: DJADJAYA & BRIKOKO
Mode de selection:	Appel d'offres international limité aux pays membres
Préférence Nationale (Oui ou non) :	Non
Préférence Pays membres (Oui ou Non) :	Non
Numéro de la soumission du bénéficiaire.	001
Date de réception par la Banque du document de projet d'appel d'offre :	27/12/2021
Date d'approbation par la Banque du document d'appel d'offre :	13/01/2022
Date d'émission du document d'appel d'offre.	03/02/2022
Delais de soumission des offres :	47 jours
Date d'ouverture des offres:	19/04/2022
Date de réception par la banque du rapport d'évaluation des offres	02/08/2022; 22/09/2022; 19/01/2023; 21/02/2023; 05/04/2023; 09/05/2023; 30/05/2023

Date d'approbation par la banque du rapport d'évaluation des offres	12/06/2023
---	------------

1. 2. Fournisseur retenu

Nom:	Ets ALPHA ABDOUL		
Nationalité:	CAMEROUNAISE		
Adresse:	BP: 8520 Yaoundé, Tél. +237 696 11 36 82		
Montant du Contract:	785 930 700 F CFA		
Date d'exécution du Contract:	10 octobre 2023		
Durée d'exécution du Contrat:	06 mois	<i>KOUSSERI le 3 Juillet 2023</i>	
Résumé de l'objet du Contrat :	Aménager les périmètres hydroagricoles.		<i>Le COORDONNATEUR</i>

MADI ALI**1. 3. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé**

COMMUNE DE YAOUNDE IV

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CA/YDE IV/CIPM DU 20/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE PAQUET MINIMUM FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023, IMPUTATION : 57 15 102 02 641192 464201 426

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, lance une cotation pour l'acquisition des fournitures constituant le paquet minimum pour l'exercice 2023.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif desdites prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner, sous enveloppe scellée et anonyme adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : l'achat et la livraison du matériel pédagogique et pharmaceutique pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont définies en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Cotation est ouverte à tous les candidats résidents en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente de Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2023, imputation **budgétaire n°57 15 102 02 641192 464201 426**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au (**Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou**) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au (**Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille francs CFA (60 000), payable à la Recette Municipale au titre des frais d'achat de la DC.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (**Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou**), au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures précises et devra porter la mention :

« **Demande de Cotation N°001/DC/CA/YDE IV/CIPM du 20/07/2023**

Pour la fourniture du matériel constituant le paquet minimum

Financement du budget d'Investissement Public au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV Exercice 2023.»

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente Cotation, est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque et une assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de **Cinq Cent Mille (500 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

En outre, votre Offre, présentée en un seul volume et en sept (07) exemplaires, devra être accompagnée des documents suivants :

- Pièces administratives :

Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;

Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;

Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins d'un (01) mois ;

Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de trois (03) mois;

Une attestation de non redevance ;

Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphée à chaque page, signée, cachetée et datée à la dernière page;

Une quittance d'achat de la présente DC d'un montant de soixante mille (60 000) FCFA ;

Une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA.

Attestation de localisation certifiée et datée en cours de validité ;

Plan de localisation certifié et daté en cours de validité ;

Attestation d'immatriculation unique ;

registre de commerce,

capacité financière.

- Spécifications techniques :

Les termes de références de la Demande de Cotation paraphés à chaque page, signés, cachetés et datés à la dernière ;

Le délai de livraison ;

Les spécifications techniques du matériel.

- Offre financière :

La soumission sur papier timbrée, signée cachetée et datée ;

Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page ;

Votre Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps aura lieu le 16/08/2023 à 14heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV dans la salle de conférence. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux termes de Référence de la DC et à la qualification des candidats.

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- du non-respect d'un critère essentiel ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- de la non-conformité du modèle de soumission.

14.2. Critères essentiels

(Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.)

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires ? 30 000 000 ;
- La présentation de l'Offre (méthodologie et organisation) ;
- L'expérience du prestataire dans le domaine (au moins trois dernières années d'expériences similaires, joindre PV de réception et copies de contrats);
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (joindre une capacité financière d'au moins 20 000 000)

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Marché au soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui a soumis l'Offre évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (au Service technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV aux heures ouvrables.

En cas d'additif,

le maître d'ouvrage devra saisir les soumissionnaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 20 Juillet 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 019/AONO/CAD 5/CIPM/23 DU 19/07/2023 2023 POUR L'ACQUISITION DE 2 (DEUX) VEHICULES PICKUP POUR LES INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22490310524311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Commune d'Arrondissement de Douala 5 lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de deux véhicules pickup pour les interventions de la Police Municipale.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres concernent l'acquisition de 2 (deux) véhicules pick-up double cabine 4x4 .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 60 000 000 FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture est faite en un lot ainsi qu'il suit :

Désignation	Imputation	Montant prévisionnel
Acquisition de 2 véhicules pick-up 4x4 pour les interventions de la police municipale	22490310524311	60 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et installées au Cameroun.

6. Financement

L'acquisition des véhicules objet du présent Appel d'Offres est financé par le Budget 2023 de la CAD5, imputations : **22490310524311** .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service CIGAMP, sis à l'immeuble de la CAD 5 situé au dernier étage, porte 309, Tél. /Fax : 233 47 15 88, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics, sis à l'immeuble de la CAD 5 situé au dernier étage, porte 309, Tél./Fax :233 47 15 88, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille francs CFA (60.000 FCFA)**, payable à la caisse de la Recette Municipale de la CAD 5.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés, sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5, au plus tard le **18/08/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°019/AONO/CAD 5/CIPM/23 DU 19/07/2023
POUR L'ACQUISITION DE 2 (DEUX) VEHICULES PICKUP POUR LES INTERVENTIONS DE LA POLICE
MUNICIPALE
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante jours (60) jours.
La fourniture sera livrée à la CAD5.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant fixé 1 200 000 FCFA (Un millions deux cent mille FCFA).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, doivent être produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, **l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **19/07/2023 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission de Passation des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement de Douala 5 sise au dernier niveau, porte 309.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci après :

- Véhicule pick-up double cabine
- Cylindrée : minimum 2.8 L ou 2 l pour moteur turbo diesel
- Véhicule muni de Double air bag minimum
- Nombre de place min : 5
- Capacité du réservoir : minimum 70 litres
- Source d'énergie : Gasoil

- Non-respect de $\frac{3}{4}$ des critères essentiels ;
 - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;
 - Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public
- Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères.

CRITERES ESSENTIELS : (38 critères) soit

- Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres (37 critères)
- Expérience dans les prestations similaires et Service après-vente (4 critères)
- Planning et délai d'exécution (2 critères)

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins $\frac{3}{4}$ des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis au dernier étage de l'immeuble de la Commune d'Arrondissement de Douala 5 (Porte 309), Téléphone : 233 47 15 88.

Dénonciation en cas de corruption :

Pour tout acte de corruption ou de dénonciation de faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 373 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

VIVA LOGONE

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE HYDROLOGIQUE ET HYDRAULIQUE ASSORTIE DU PLAN DE SECURITE POUR LE BARRAGE DE MAGA NO DE CRÉDIT : 70030-CM N° DU PROJET : P166072 PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS APPROUVÉ DU 24 AVRIL 2023, CM-SEMRY-349915-CS-QCBS-18 MOIS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement d'un Bureau d'Etude pour la réalisation d'une étude hydrologique et hydraulique assortie du plan de sécurité pour le barrage de Maga** ».

2. Objet

Les services de consultants comprennent : la réalisation d'une étude hydraulique et hydrologique du bassin versant du fleuve Logone afin de définir (i) les conditions hydrologiques et hydrauliques particulières en amont et en aval des digues, (ii) les cotes récurrentes...(iii) la cote de la ligne...et de préciser les conditions pour une sécurité optimale des infrastructures hydrauliques.

3. Consistance des prestations

- submersions, les vitesses d'écoulement, les temps d'arrivée, la durée de submersion ainsi que les périodes de survenue des crues pour les différents épisodes de crues ;

- établir la cartographie pour différents types d'inondations et circonscrire les chemins de l'eau.

4. Période d'exécution

Le délai d'exécution de la mission est de six (06) mois.

5. Participation et origine

Le Coordonnateur, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Les critères de présélection sont les suivants :

Le Consultant doit être un Bureau d'Etude spécialisé dans le domaine en lien avec l'hydrologie, il devra disposer de :

- au moins 15 ans d'expérience dans la conduite des études de grands bassins versants de plus de 6 000 km² ;
- au moins 03 missions dans l'élaboration des modèles hydrologiques et hydrauliques ;
- au moins 15 ans d'expériences en matière de collecte et d'analyse des données hydrométéorologiques ;
- au moins deux missions d'études sur la dynamique des cours d'eaux ;
- au moins 03 missions d'études de grands barrages et de digues de protection contre les crues ;
- au moins 1 étude de sécurité de barrage et de digue de protection contre les crues ;
- avoir une bonne connaissance du bassin versant du Logone.

6. Financement

N° de Crédit : 70030-CM

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **04/08/2023 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants N°003/ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SPM/2023 pour le recrutement d'un Bureau d'Etude pour la réalisation d'une étude hydrologique et hydraulique assortie du plan de sécurité pour le barrage de Maga ».

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Attention de : **Coordonnateur du Projet VIVA-LOGONE à Yagoua**

Rue : **Unité de Gestion du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA LOGONE) à l'Extrême-Nord, Bureaux sis dans les locaux de la SEMRY**

Ville : **Yagoua**

Code postal : **BP 46 YAGOUA**

Pays : **Cameroun**

Numéro de téléphone : **690 291 055 / 676 943 404**

Adresse électronique : **bettinayga@gmail.com** avec copie à **amadasalih@gmail.com** et à **maidifayblandine@gmail.com**

8. Composition du dossier

N/D

9. Critères d'évaluation

N/D

10. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de **lundi à vendredi** et aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**

11. Evaluation et publication des resultats

N/D

YAGOUA le 19 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

LAOUMAYE MERHOYE

COMMUNE D'OKOLA

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de l'Assiette Fiscale situé à l'Hôtel de Ville d'Okola, contre récépissé, au plus tard le 20 juillet 2023 à 11 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de l'Assiette Fiscale situé à l'Hôtel de Ville d'Okola, contre récépissé, au plus tard le 27 juillet 2023 à 09 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en une phase le 20 juillet 2023 à 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en une phase le 27 juillet 2023 à 10 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

OKOLA le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !